



RAPPORT 2 0 2 1

	Le mot du Président			
N K F	20 - ANS - LOI TAUBIRA	2021 en bref : une année d'actions et de partenariats		
<u> </u>		Le calendrier de 2021		
		Le programme Citoyenneté, jeunesse & territoires		
	Harmoni la lignole man sincipi de din man si	Le programme Culture		
		Le programme Éducation		
		Le programme Numérique		

8		2,3
L	1	1

Vie de l'organisation 63



..15

27

33

Communication 67



Des appels à projets pour soutenir

41



Le programme Recherche

Annexes	83
La gouvernance de la Fondation	83
Les instances exécutives :	
Conseil d'administration et bureau	83
Les instances consultatives :	
 le conseil d'orientation 	85
• le conseil scientifique	
le conseil des territoires	
• le conseil des mécènes	
L'équipe de la Fondation	
Le partenariat avec l'État	
Mécènes et fondateurs	
Les mécènes	
Devenir mécène de la Fondation	94
L'Hôtel de la Marine, siège de la Fondation	on 95

Concept graphique et mise en page : Syrinx Communication Impression : ICO - Dijon



Jean-Marc Ayrault, président de la FME

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après une première année marquée par les répercussions des manifestations antiracistes de l'été 2020, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage a poursuivi en 2021 son déploiement, en dépit des contraintes persistantes de la pandémie de COVID-19.

Montée en charge des programmes d'action, présence visible dans le débat public, organisation d'événements, diffusion d'outils et de ressources, elle s'est attachée à répondre aux attentes que sa création en novembre 2019 a suscitées.

La Fondation a tout d'abord été au rendez-vous de l'actualité. Cette année écoulée a en effet été marquée par deux anniversaires : d'une part, celui des 20 ans du vote de la loi dite « Taubira » du 21 mai 2001 reconnaissant l'esclavage et la traite comme crime contre l'humanité, qui a suscité de nombreuses publications et programmations spéciales, auxquelles la FME a été associée ; et d'autre part, le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, que la Fondation a accompagné à travers sa participation à la grande exposition de la Villette et les ressources variées qu'elle a diffusées sur la politique coloniale de Bonaparte et sa décision de rétablir l'esclavage en 1802. Ce travail sérieux a aidé à éclairer le débat public et à éviter les polémiques stériles, démontrant s'il en était besoin la justesse du positionnement que la Fondation a su trouver sur ces sujets sensibles.

L'année 2021 a été aussi pour la Fondation l'occasion de montrer les premières réalisations de ses cinq programmes d'action : les élus et acteurs locaux ont ainsi pu bénéficier d'une exposition itinérante et d'un kit de commémoration très complet pour le Temps des mémoires ; le monde de la culture a été largement associé à travers le réseau Patrimoines Déchaînés ; la Fondation a commencé à dispenser ses formations aux enseignants dans une demi-douzaine d'académies ; les ressources numériques ont continué de se diversifier ; l'intense activité du conseil scientifique a été conclue par le premier colloque international de la FME au ministère de l'Économie en décembre 2021. Autant d'acquis sur lesquels la Fondation peut aujourd'hui s'appuyer pour poursuivre et approfondir son projet de rassemblement, de transmission et de citoyenneté.

C'est tout cela, et plus encore, que vous retrouverez dans ce rapport d'activité. ■







des instances de la FME le 4 décembre 2021 à la maison de la chimie, Paris. (voir p.64)





Logo créé pour accompagner les manifestations des 20 ans de la Loi du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

2021 EN BREF: UNE ANNÉE D'ACTIONS ET DE PARTENARIATS



UNE ANNÉE DE DÉPLOIEMENT

Deuxième année de fonctionnement de la Fondation, 2021 a été de nouveau marquée par les effets de la pandémie, qui a continué à perturber l'organisation d'événements physiques sur tout le territoire, et par une actualité commémorative toujours intense autour de l'esclavage et de sa place dans l'histoire de France, avec les 20 ans de la loi du 21 mai 2001 dite « loi Taubira » et le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte.

Dans ce contexte particulier, et dans le prolongement de la dynamique initiée en 2020, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a su être présente et entendue sur le plan médiatique comme dans son rôle de conseil des pouvoirs publics, tout en poursuivant la mise en œuvre des orientations stratégiques de son plan pluriannuel d'actions 2019-2022.

Après une année de mise en place (des instances, des procédures, des outils de l'institution), 2021 avait ainsi vocation à être pour la FME une année de déploiements : déploiement des contenus et ressources élaborées par la Fondation, déploiement des partenariats, déploiement dans les territoires afin de toucher le plus de monde possible... Grâce au travail réalisé par son équipe et par les membres de ses instances, la Fondation a pu relever ces défis, et les réalisations de 2021 sont autant d'acquis sur lesquels elle peut d'ores et déjà s'appuyer pour poursuivre son développement, accroître son audience et faire ainsi mieux connaître ce passé comme une page importante de notre histoire commune.

Enfin, le 12 novembre 2021, la Fondation a quitté ses locaux provisoires au ministère des Outre-mer pour rejoindre les espaces qui lui ont été attribués par l'Etat à l'Hôtel de la Marine, siège historique du ministère de la Marine et des colonies. Un déménagement hautement symbolique qui a marqué un nouveau jalon particulièrement important dans la vie de la Fondation.

Intervenir pour éclairer : deux rendez-vous mémoriels exceptionnels

La Fondation a tout d'abord largement contribué à faire des 20 ans de la loi du 21 mai 2001 un événement médiatique. En multipliant les partenariats de presse, notamment avec les médias de service public (France Télévisions, France Médias Monde, Radio France) mais aussi avec des grands titres comme L'Obs et Alternatives Economiques, la FME a assuré à cet anniversaire une visibilité importante, marqué par de nombreux numéros spéciaux et émissions dédiées, comme le Secrets d'histoire de Stéphane Bern sur Toussaint Louverture, diffusé le 10 mai 2021 sur France 3.

La coïncidence entre cet anniversaire et celui des 200 ans de la mort de Napoléon Bonaparte, le 5 mai 1821, a donné d'autant plus d'ampleur aux débats sur la place de l'esclavage colonial, rétabli par Bonaparte en 1802, dans le récit national français. Fidèle à sa mission d'éclairage des débats mémoriels, la FME a apporté sa contribution en concevant l'espace dédié au rétablissement de l'esclavage de la grande exposition Napoléon de

la Villette, en y organisant une soirée historique et culturelle sur ce sujet, et en produisant de nombreuses ressources de cadrage historique à l'intention des journalistes, des enseignants et du grand public.

2 Construire pour transmettre : les premières ressources de la Fondation

En 2021, la FME a commencé à publier et déployer ses premières ressources à l'intention du grand public : l'année a ainsi vu l'achèvement de l'exposition itinérante de la Fondation #CESTNOTREHISTOIRE destinée à raconter en 12 panneaux légers l'histoire française de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages, qui a pu être présentée dans une trentaine de villes dans l'Hexagone ; la publication de la vidéo du prix de thèse 2021, d'une vidéo destinée au jeune public sur l'esclavage moderne des enfants coproduite avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme et le groupe Milan Presse et de deux vidéos historiques, l'une sur la première abolition de 1794, racontée par l'historien Marcel Dorigny, et l'autre sur le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte en 1802, réalisée à partir de la Note de la FME publiée en avril 2021 ; la mise en ligne du premier kit de commémoration à l'intention des collectivités locales, diffusé avant les journées nationales du mois de mai, puis dans une version papier lors du Salon des maires en novembre 2021; et enfin la création d'une série de podcasts destinée à présenter des livres classiques ou récents autour de l'histoire de l'esclavage et ses héritages.

- La Fondation a également commencé à déployer ses formations académiques : des sessions d'un à deux jours de formation ont été proposées dans six académies, en général en association avec une institution culturelle ou patrimoniale locale, permettant ainsi d'offrir aux enseignants des opportunités de sorties scolaires dans leur région.
- La Fondation a également produit deux dossiers pédagogiques, le premier pour accompagner l'exposition « Archéocapsule Archéologie de l'esclavage colonial » de l'INRAP, et le deuxième à propos du rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte, et élaboré deux parcours thématiques sur l'empreinte de l'esclavage et du combat pour l'abolition dans les collections du Musée du Louvre et au Panthéon.
- Vis-à-vis des professionnels de la culture et du patrimoine réunis dans le réseau Patrimoines Déchaînés, elle a organisé avec le Musée d'Aquitaine le séminaire en ligne « Les mots pour le dire », à propos des questions de vocabulaire et de narration que soulève le traitement de l'esclavage dans le monde des musées et du patrimoine.

Autant de ressources qui s'ajoutent au flux régulier de contenus historiques et culturels publiés sur les réseaux sociaux, et qui visent à « raconter l'esclavage autrement » pour faire en sorte que cette histoire soit davantage connue et partagée.

Faire ensemble et soutenir : partenariats et appels à projets

Même si, grâce aux moyens numériques, la Fondation a pu assurer sa visibilité depuis sa création, le niveau de ses moyens matériels et humains ne lui permet pas de toucher seule un grand nombre de personnes. De plus, dépourvue de collections, elle est obligée de s'appuyer sur les musées et les institutions patrimoniales pour présenter des œuvres ou des objets en rapport avec cette histoire. C'est pourquoi les partenariats sont essentiels pour son action.

L'année 2021 a vu la FME nouer des partenariats stratégiques avec un grand nombre d'institutions: pour toucher les collectivités locales, elle peut désormais s'appuyer sur les conventions qu'elle a signées avec les trois grandes associations d'élus; à l'occasion des 20 ans de la loi Taubira, elle a noué des partenariats avec les trois grands opérateurs de l'audiovisuel public, ainsi qu'avec la SACEM et le Pass Culture ; elle est devenue un partenaire stratégique du Festival Le Mois Kréyol, manifestation nationale annuelle autour des langues et cultures créoles et a soutenu le week-end d'hommage que le MuCEM a consacré au prix Nobel de littérature Wole Soyinka; enfin, elle a développé des actions communes de soutien à la recherche avec le Musée du Quai Branly, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois et la Bibliothèque nationale de France (ce dernier signé en 2022). En décembre 2021, la Fondation a organisé au ministère de l'Économie et des Finances à Bercy son premier colloque international, autour de l'histoire économique de l'esclavage, en partenariat avec le comité pour

l'histoire économique et financière de la France (CHEFF) et l'Institut de gestion publique et de développement économique (IGPDE). L'année 2022 verra l'organisation d'un deuxième colloque à Dakar, dans le cadre du partenariat que la FME a noué avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

■ Si les partenariats sont pour la Fondation des occasions de développer des initiatives communes avec des acteurs d'ampleur nationale dans lesquelles elle est directement partie prenante, la FME s'est également donné la mission de soutenir les initiatives de toute nature visant à mieux faire connaître l'histoire de l'esclavage et ses héritages, sur tout le territoire. Cela s'est traduit en 2021 par le soutien à 82 initiatives dans toute la France, dans le cadre de sept appels à projets notifiés durant cette année autour de trois thèmes : l'éducation, la citoyenneté, la recherche. Les résultats de l'appel à projets sur la thématique de la culture lancé en 2021 ont été notifiés en 2022 (voir p. 74).

4 Échanger pour avancer : une vie institutionnelle riche et productive

Malgré les contraintes imposées par la pandémie, les instances de la Fondation ont connu une activité soutenue en 2021, avec une quinzaine de réunions statutaires de ses différents conseils (conseil d'administration, conseil des mécènes, conseil d'orientation, conseil scientifique, conseil des territoires) et de son bureau. Ces réunions ont vu la Fondation approuver le compte-rendu de sa première année de fonctionnement, échanger de manière

approfondie sur le Mois des Mémoires (rebaptisé « Temps des Mémoires » à la fin de l'année 2021) et adopter définitivement son règlement intérieur.

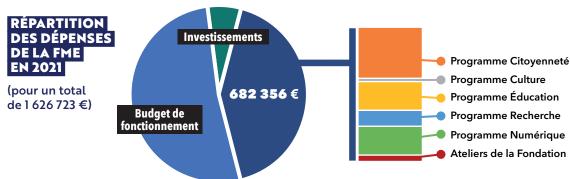
A la fin de l'année, les membres disponibles de toutes ces instances se sont retrouvés à la Maison de la Chimie pour réfléchir à la contribution de la Fondation aux débats de l'élection présidentielle. Ces réflexions ont abouti à l'adoption par le conseil d'administration de la Fondation du 20 janvier 2022 d'une liste de 10 questions posées aux candidates et candidats, rendue publique en février, et qui a reçu la réponse de 8 des 12 candidates et candidats officiels.

L'exécution des dépenses de l'année 2021, qui s'établit globalement à 76%, stable par rapport à 2020, témoigne de la montée en charge de l'activité de la Fondation:

■ **Le budget d'action** affiche un taux d'exécution de 66% des dépenses prévues au budget, en hausse de plus de 15 points par rapport à l'exercice 2019-2020, ce qui témoigne de la montée en charge des programmes de la Fondation avec la mise en œuvre de projets importants tels que l'exposition

itinérante sur panneau de la FME, de nombreux partenariats, les appels à projets ou la poursuite du déploiement de la stratégie numérique de la Fondation; il convient à cet égard de relever que ce taux d'exécution déjà élevé est diminué de 10 points par le décalage sur l'exercice 2022 de l'attribution des aides aux projets Culture 2021;

- Le budget de fonctionnement affiche un taux d'exécution toujours élevé, de 85 %, mais en baisse par rapport aux résultats de l'exercice 2020, qui étaient grevés par des dépenses exceptionnelles non reconduites en 2021 (évaluation des provisions pour congés, apurement du passif du groupement de préfiguration de la FME, etc.);
- Enfin, le budget d'investissement, exécuté à 80%, correspond aux dépenses d'équipement et d'aménagement des locaux de l'Hôtel de la Marine, dans le cadre du déménagement qui a été réalisé le 12 novembre 2021 ; une partie de ces travaux d'aménagement ayant été achevés début 2022, leur montant sera imputé sur cet exercice et non sur l'année 2021.





LE CALENDRIER DE 2021



ACTIONS, RÉUNIONS, INTERVENTIONS

Date	Nature	Programme	Contenu
7 janvier	Instance	Général	Réunion du Conseil d'orientation
11 janvier	Evénement numérique	Culture	Présentation du projet « Les Rendez-vous numériques avec l'histoire de l'art des Antilles » porté par Christelle Lozère - Université des Antilles/MANIOC/Mémorial Acte/FME
14 janvier	Action FME	Education	Publication du dossier pédagogique élaboré par la FME pour l'exposition Archéocapsule "Archéologie de l'esclavage colonial" de l'INRAP
15 janvier	Rendez-vous	Citoyenneté	Réunion avec la maire de Saint-Denis de la Réunion, Ericka Bareigts, présidente du Conseil des territoires de la FME
20 janvier	Instance	Général	Réunion Conseil d'administration
28 janvier	Instance	Général	Réunion du Conseil des territoires
4 février	Evénement numérique	Citoyenneté	Réunion des associations : webinaire pour les porteurs de projets
	Intervention	Numérique	Publication de la vidéo de Marcel Dorigny pour la FME - 4 février 1794 La 1 ^{re} abolition
10 février	Evénement numérique	Général	Vœux à la Presse : conférence de presse de JM Ayrault
	Partenariat	Citoyenneté	Signature de convention entre Régions de France et la FME
11 février	Instance	Recherche	CS : Réunion groupe de travail Culture et patrimoine
16 février	Partenariat	Citoyenneté	Signature de la convention entre l'Association des maires de France et la FME
1 ^{er} mars	Intervention	Général	Courrier du président de la FME au président de la République à propos du Mémorial des Tuileries
2 mars	Partenariat	Recherche	Lancement de la bourse doctorale FME-Musée du Quai Branly
7 mars	Rendez-vous	Général	Rendez-vous entre JM Ayrault et Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement
11 mars	Instance	Recherche	Réunion du Conseil scientifique



Date	Nature	Programme	Contenu
15 mars	Intervention	Général	Tribune de JM Ayrault dans Le Monde « La mémoire de l'esclavage et de la colonisation n'est pas une autoflagellation mais un processus sain et nécessaire »
16 mars	Médias	Education	Diffusion de la vidéo co-réalisée par la FME, le CNCDH et Milan Presse sur l'esclavage des enfants
19 mars	Action FME	Recherche	Ouverture des appels à projets Recherche 2021
23 mars	Evénement numérique	Education	1 ^{er} atelier avec le Musée d'art et d'histoire du judaïsme "Qui a peur des couleurs ?" à l'occasion de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (classes CE2)
26 mars	Evénement numérique	Education	2º atelier avec le Musée d'art et d'histoire du judaïsme "Qui a peur des couleurs ?" à l'occasion de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (classes CE2)
30 mars	Rendez-vous	Général	Rendez-vous entre JM Ayrault et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer
15 avril	Partenariat	Général	Signature de la convention entre le CNDCH et la FME
	Intervention	Recherche	Publication de la Note de la FME N°2 "Napoléon colonial" et de sa vidéo d'accompagnement "Napoléon et le rétablissement de l'esclavage"
16 avril	Autre	Général	Signature par le Premier ministre de la circulaire annuelle Mémoire de l'esclavage 2021
23 avril	Action FME	Citoyenneté	Publication du Kit de commémoration de la FME à l'intention des collectivités locales
26 avril	Instance	Général	Conseil d'administration
	Evénement numérique	Numérique	Café virtuel APHG avec Jessica Balguy autour de son livre "Indemniser l'esclavage en 1848 ?"
	Evénement numérique	Citoyenneté	Dévoilement de l'exposition itinérante de la FME "#cestnotrehistoire : Esclavage et abolitions - Une histoire de France"
27 avril	Cérémonie	Général	Commémoration de l'abolition à Mayotte



Date	Nature	Programme	Contenu
28 avril	Evénement numérique	Culture	Webinaire "Les mots pour le dire". Formation professionnelle des membres du réseau Patrimoines déchainés.
29 avril	Evénement numérique	Numérique	Pass Culture : lancement des playlists de la FME et échange avec les jeunes "Tout simplement notre histoire" avec Manon Bresch, Leila Sy, Eva Doumbia, Jean-Pascal Zadi
2/5 mai	Médias	Général	Parution n° spécial <i>Alternatives Ecomiques</i> : "L'économie de l'esclavage"
5 mai	Evénement numérique	Général	Soirée de lancement à Paris du hors-série de L'Obs "Esclavage, une histoire française"
6 mai	Médias	Général	Lancement du spot TV #cestnotrehistoire pour 1 mois de diffusion
	Evénement numérique	Numérique	Café virtuel APHG "Napoléon et l'outre-mer : quel bicentenaire ?" avec Miranda Spieler et Jean-Pierre Le Glaunec
	Intervention	Général	JM Ayrault Plateau TV "La grande Scène de l'Histoire", Outremer la 1 ^{re}
	Evénement numérique	Général	Participation de JM Ayrault au séminaire du MNHI "Exposer le racisme et l'antisémitisme"
7 mai	Partenariat	Général	Signature de la convention entre France Médias Monde et la FME
	Cérémonie	Citoyenneté	Inauguration du Festival Outre-Mer en Bourgogne : exposition FME, lycée de Blanzy, inauguration d'une plaque à Paray-le-Monial en présence de D. Taffin
9 mai	Intervention	Général	Entretien avec Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances dans la Newsletter de la FME
10 mai	Intervention	Général	JM Ayrault à Télématin (France 2)
	Cérémonie	Citoyenneté	Cérémonie nationale de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions au Jardin du Luxembourg
	Cérémonie	Citoyenneté	Cérémonie de la Ville de Paris du 10 mai au jardin Toussaint Louverture
	Intervention	Général	JM Ayrault en direct sur le plateau de la retransmission TV de la Cérémonie nationale



Date	Nature	Programme	Contenu
10 mai	Evénement physique	Education	Remise du prix de la Flamme de l'égalité au Sénat avec JM Ayrault et P. Laurent, vice-président du Sénat
	Evénement numérique	Citoyenneté	Visioconférence avec la ville de Rouen pour les commémorations D. Taffin
	Médias	Général	Prime time France 3 : Secrets d'histoire sur Toussaint Louverture par Stéphane Bern
11 mai	Evénement physique	Citoyenneté	Marie des Lilas - Cérémonie, événement classes de CM2 et inauguration de l'exposition FME en présence de JM Ayrault
12 mai	Evénement numérique	Culture	Lancement de l'exposition virtuelle de Bertrand Dicale "Traces musicales de l'esclavage" - Musée SACEM/FME
16 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Cérémonie à Pierrefitte (93)
19 mai	Partenariat	Citoyenneté	Signature de la convention de partenariat entre le département de Seine-Saint-Denis et la FME
21 mai	Evénement numérique	Citoyenneté	Master classe Lumni autour du documentaire de Corinne R. "La Réunion, l'esclavage est au programme" avec Lionel Trani
	Cérémonie	Citoyenneté	Commémoration de la Ville de St Nazaire en présence de JM Ayrault
	Evénement numérique	Numérique	Café Virtuel de l'APHG avec Caroline Le Mao, autour du livre "Memoire noire"
22 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Mairie de Trélazé, Cérémonie commémorative avec inauguration d'une œuvre en présence JM Ayrault
	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition en Martinique
	Evénement numérique	Numérique	LIVE FME 22 mai Martinique en duplex "Grand entretien avec Patrick Chamoiseau et ses invités"
23 mai	Evénement physique	Recherche	Cérémonie de remise du prix de thèse de la FME à Thiago Sapede
	Cérémonie	Citoyenneté	Mairie Le Blanc-Mesnil, Commémoration nationale en hommage aux victimes de l'esclavage en présence de Dominique Taffin



Date	Nature	Programme	Contenu
23 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Mairie de Saint-Denis, Commémoration nationale en hommage aux victimes de l'esclavage en présence de Dominique Taffin.
25 mai	Partenariat	Général	Lancement à Nantes du numéro spécial de L'Obs avec JM Ayrault
27 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition en Guadeloupe
	Evénement physique	Culture	Vernissage de l'exposition Napoléon à la Villette
28 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition à Saint-Martin
29 mai	Cérémonie	Citoyenneté	Ville de Massy Cérémonie de commémoration et lancement de "Massy, ville de mémoire" en présence de Dominique Taffin
3 juin	Instance	Général	Bureau
	Action FME	Numérique	Episode 1 du podcast de la FME "Dans la bibliothèque du Paris Noir" avec Marcel Dorigny
4 juin	Evénement physique	Education	Table Ronde Alternatives Economiques/ FME : Les réparations. Avec J. Balguy et M. Cottias
	Evénement numérique	Education	Ateliers en ligne "Libres et égaux" avec les 4 classes lauréates du concours de la Flamme de l'Egalité (session 1)
5 juin	Cérémonie	Citoyenneté	Cérémonie arbre de la liberté Triel-sur-Seine, associant la jeunesse et Expo FME
8 juin	Evénement numérique	Education	Ateliers en ligne "Libres et égaux" avec les 4 classes lauréates du concours de la Flamme de l'Egalité (session 2)
10 juin	Evénement physique	Culture	Inauguration de l'Hôtel de la Marine par le président de la République en présence de JM Ayrault
	Evénement numérique	Culture	"Académie sous les arbres" : L'Europe face à la question des biens de collections issus de contextes coloniaux. Participation de JM Ayrault
	Evénement physique	Education	Parcours esclavage au Panthéon, test du parcours pour le catalogue officiel avec des classes de Seine-Saint Denis
	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition en Guyane



Date	Nature	Programme	Contenu
10 juin	Evénement numérique	Numérique	Commémorations Guyane : un LIVE FME en duplex avec Christiane Taubira. "Cette chaîne de résistance : de la cale au marronnage"
11 juin	Instance	Général	Conseil d'administration
14 juin	Instance	Recherche	Conseil Scientifique FME. 5e réunion plénière
16 juin	Action FME	Education	Lancement de l'appel à projets Education
18 juin	Evénement physique	Education	Visite autour du Panthéon sur les portraits de C215 avec classes test de Seine Saint-Denis
20 juin	Action FME	Numérique	Episode 2 du podcast de la FME "Dans la bibliothèque du Paris Noir" avec Simone Schwarz-Bart
22 juin	Rendez-vous	Général	Rencontre entre Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et JM Ayrault
23 juin	Evénement physique	Education	Formation à l'Archéocapsule INRAP pour les encadrants de la Ligue de l'enseignement en prévision de l'itinérance de l'expo en Bourgogne France Comté 2020-2021-2022
24 juin	Instance	Général	Conseil d'orientation
30 juin	Partenariat	Culture	Signature de la convention d'occupation de l'Hôtel de la Marine entre le CMN et la FME
	Rendez-vous	Culture	Entretien entre directeur du Musée du Quai Branly- Jacques Chirac E. Kasarherou et JM Ayrault
	Rendez-vous	Général	Entretien entre la ministre de la Ville, Nadia Hai et JM Ayrault
1 ^{er} juillet	Partenariat	Recherche	Signature de la convention de partenariat entre l'Agence Universitaire de la francophonie et la FME
	Evénement physique	Culture	Carte Blanche FME à la Villette : soirée "Marronner la légende"
10 juillet	Action FME	Numérique	Episode 3 du podcast de la FME "Dans la bibliothèque du Paris Noir" avec Sébastien Ledoux
12 juillet	Evénement numérique	Citoyenneté	Réunion des associations pour la campagne des Associations amies de la FME



Date	Nature	Programme	Contenu
13 juillet	Evénement physique	Education	Dévoilement des fresques sur l'esclavage au collège Boileau de Saint-Michel-sur-Orge
26 juillet	Action FME	Culture	Ouverture de l'appel à projets Culture 2021
13 septembre	Intervention	Général	Communiqué de presse de la FME condamnant la dégradation de la statue de Modeste Testas à Bordeaux
14 septembre	Action FME	Recherche	Ouverture du deuxième appel à projets Recherche 2021
18 septembre	Cérémonie	Citoyenneté	Commémoration de l'abolition de l'esclavage à Saint-Point (Lamartine) en présence d'Aissata Seck
21 septembre	Cérémonie	Citoyenneté	Inauguration de la promenade Edouard Glissant par la ville de Paris en présence de Dominique Taffin
23 septembre	Instance	Recherche	Réunion du groupe de travail "soutien à la recherche" (partenariat AUF, Règlement prix de thèse)
23 septembre	Evénement physique	Education	Festival international du film de fiction historique de Toulouse du 22- 25 septembre - Présentation d'un film par la FME
27 septembre	Evénement physique	Education	Formation des enseignants de l'académie de Limoges
28 septembre	Evénement physique	Education	Vernissage Expo FME au Lycée François Villon de Paris
30 septembre	Evénement physique	Recherche	Obsèques de Marcel Dorigny, membre du conseil scientifique de la FME
02 octobre	Evénement physique	Recherche	Conférence de présentation du livre "Les mondes de l'esclavage" de P. Ismard-C. Vidal avec P. Boucheron à la MC93
02 octobre	Evénement physique	Culture	Table ronde Conversation entre Wole Soyinka et Christiane Taubira, en partenariat avec le MUCEM à Marseille
01 octobre	Rendez-vous	Citoyenneté	Rencontre avec la Mairie de Marseille
6-10 octobre	Evénement physique	Recherche	La FME aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois (thème « Le travail »). Stand + carte blanche + atelier pédago + expo + sponsoring Lab du jeune chercheur. Présence de JM Ayrault et toute l'équipe.



Date	Nature	Programme	Contenu
7 octobre	Evénement physique	Culture	Colloque "Les musées européens et l'esclavage : mise en récits et interventions d'artistes" - participation de Dominique Taffin
	Evénement physique	Culture	Cérémonie d'ouverture du festival "Le Mois Kréyol" en présence de Dominique Taffin
9 octobre	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition à Saint-Barthélémy
	Evénement physique	Recherche	Conférence aux Rendez-vous de l'Hstoire de Blois : « Esclavage, colonisation, immigration, quel rôle pour les institutions culturelles ?" Avec Pap Ndiaye (MNHI) et JM Ayrault
12-13 octobre	Evénement physique	Recherche	Colloque "Rencontres atlantiques" à Bordeaux, animation d'une table ronde par Dominique Taffin
14 octobre	Instance	Général	Conseil des territoires
15 octobre	Evénement physique	Education	Formation enseignants Académie Versailles
20 octobre	Evénement physique	Education	Café virtuel APHG avec P. Ismard et C. Vidal sur "Les mondes de l'esclavage"
21 octobre	Action FME	Numérique	Episode 4 du podcast de la FME "Dans la bibliothèque du Paris Noir" avec Ta-Nehisi Coates
27 octobre	Evénement physique	Culture	Musée du Quai Branly : Cérémonie dans le cadre de la restitution de 26 œuvres à la République du Bénin en présence de PY Bocquet
28 octobre	Instance	Recherche	Conseil Scientifique - 6e réunion plénière
	Rendez-vous	Citoyenneté	Réunion avec la ville de Houilles, l'Elysée, le préfet des Yvelines et le Dilcrah autour du projet Maison Schoelcher
	Action FME	Recherche	Publication de la vidéo du Prix de Thèse 2021 Thiago Sapede
30 octobre	Evénement physique	Culture	Journée d'études "Musées et esclavage" du musée national suisse participation de D. Taffin
4 novembre	Instance	Général	Réunion de bureau
9 novembre	Partenariat	Education	Signature de la convention DGESCO/MENJS - FME
	Evénement physique	Education	Formation enseignants dans le cadre du projet Encrages avec la région Normandie et le Labo des Histoires



Date	Nature	Programme	Contenu
10 novembre	Rendez-vous	Citoyenneté	Rencontre de l'équipe de la FME avec S. Elizéon, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, d'antisémitisme et la haine anti-LGBT.
12 novembre	Evénement physique	Education	Formation aux enseignants de l'académie de Dijon
	Organisation interne	Général	Déménagement de la FME à l'Hôtel de la Marine
16-18 novembre	Evénement physique	Citoyenneté	La FME au Salon des Maires
16 novembre	Evénement physique	Culture	Soirée "Joséphine Baker, Lumière noire" en partenariat avec le MNHI
	Evénement physique	Citoyenneté	Intervention de JM Ayrault avec F. Baroin au Congrès des maires
17 novembre	Evénement physique	Culture	Soirée projection et débats du film "Maudit!"
	Intervention	Général	Audition de JM Ayrault par la commission des parlementaires ultramarins
18 novembre	Rendez-vous	Citoyenneté	Réunion de travail avec le département de La Réunion
24 novembre	Evénement physique	Culture	Remise du prix littéraire FetKann
25 novembre	Instance	Culture	Commission pour l'appel à projets Culture 2021
	Evénement physique	Général	Rencontre entre JM Ayrault et des étudiants allemands au mémorial de Nantes
26 novembre	Evénement physique	Culture	Inauguration du festival Le Mois Kréyol à Nantes en présence de JM Ayrault
28 novembre	Evénement physique	Education	Test du parcours "L'esclave au Louvre, une humanité invisible" - classe CM2
30 novembre	Rendez-vous	Culture	Réunion sur le Mémorial des Tuileries à Matignon
	Evénement physique	Général	Panthéonisation Joséphine Baker en présence de JM Ayrault



Date	Nature	Programme	Contenu
30 novembre	Evénement physique	Culture	Conférence "L'Archéologie dans la cité : exhumer les mémoires de l'esclavage" avec la participation de D. Taffin
1 ^{er} décembre	Evénement physique	Culture	Centenaire du Prix Goncourt de René Maran avec "Batouala"
2 décembre	Evénement physique	Education	Test du parcours "L'esclave au Louvre, une humanité invisible" - classe de 3º
	Rendez-vous	Citoyenneté	Réunion de travail partenariat Nantes FME - mai 2022
	Evénement physique	Culture	Inauguration de l'exposition "Coton, la conquête du monde" des Anneaux de la Mémoire à Cholet en présence de D. Taffin
4 décembre	Instance	Général	Ateliers de la Fondation : séminaire de toutes les instances de la FME
6 décembre	Evénement physique	Recherche	Conférence "Les mondes de l'esclavage " de C. Vidal et P. Ismard animée par R Fonkoua à la maison des étudiants francophones
10 décembre	Rendez-vous	Culture	Entretien entre Laurence des Cars, présidente du Louvre et JM Ayrault
	Evénement physique	Recherche	Colloque "Raconter, exposer et commémorer l'histoire des minorités aux États-Unis" - Journée d'études
13 décembre	Evénement physique	Education	Test du parcours "L'esclave au Louvre, une humanité invisible" - classe de 4º de Saint Denis
15 décembre	Evénement physique	Général	Participation de JM Ayrault au Colloque "Diversité, parité, vie politique" de l'ACHAC au Musée de l'homme
15-16 décembre	Evénement physique	Recherche	Colloque "Travail servile et dynamiques économiques"
17 décembre	Evénement physique	Citoyenneté	Remise de médaille à Christiane Mathos, vice-présidente du Conseil des territoires de la FME, à Montceau-les-Mines
20 décembre	Cérémonie	Citoyenneté	Journée de l'abolition à La Réunion (FetKaf)
	Action FME	Numérique	Publication sur les réseaux sociaux de la FME de ressources sur La Réunion à l'occasion de la FetKaf



LE PROGRAMME CITOYENNETÉ, JEUNESSE & TERRITOIRES



e programme Citoyenneté, jeunesse et territoires de la Fondation regroupe les actions de la Fondation en direction des collectivités locales, des associations et de la jeunesse dans son ensemble, hors temps scolaire, avec une attention particulière pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ce programme se déploie plus particulièrement durant le Temps des mémoires qui regroupe les journées nationales et locales dédiées à la mémoire de l'esclavage et de l'abolition, et propose aux institutions publiques et privées et aux médias une programmation thématique annuelle autour de cette mémoire.

En 2021, le programme a été particulièrement marqué par le double anniversaire du vote de la loi du 21 mai 2001 dite « loi Taubira » et de la mort de Napoléon Bonaparte le 5 mai 1821, par le développement de nouveaux outils pour inciter les collectivités locales à participer aux commémorations de l'esclavage et des abolitions, et pour leur fournir des conseils, des ressources et des idées et par la construction de partenariats pour diffuser ces outils dans les territoires.

L	E (CH	Ш	F	RE	

297 événements

sur l'ensemble du territoire national pour le Mois de Mémoire 2021

Intitulé	2020	2021	Commentaires
Partenariats	1 024	22 259	Participation au Salon des Maires (stand sur 3 jours)
			Déplacements liés aux partenariats avec les collectivités locales
			Décalage sur 2022 du recrutement du chargé de mission appelé à seconder la responsable de programme
Aides aux projets	66 450	99 463	Appel à projets Citoyenneté / Mois des Mémoires 2021, notifié
Commémorations nationales	1 000	64 502	Cérémonies et événements 20 ans de la loi du 21 mai 2001, dont spot TV Mois des Mémoires
Création contenus	-	77 142	Création et impression de l'exposition itinérante
			Création du Kit collectivités
TOTAL en €	68 474	263 366	



Le Mois des Mémoires 2021 : sous le signe des 20 ans de la loi Taubira

Le Mois des Mémoires 2021, qui regroupe les dates locales et nationales de la mémoire de l'esclavage, du 27 avril au 10 juin, auxquels s'ajoutent le 9 octobre à Saint-Barthélémy et le 20 décembre à La Réunion, s'est déroulé dans un contexte sanitaire encore marqué par la pandémie, qui a notamment limité la taille des événements organisés dans ce cadre. Malgré cela, des progrès ont été faits en 2021 dans l'accompagnement et la visibilité des journées nationales et locales, notamment grâce au spot télévisé du Mois des Mémoires, produit par la FME pour être diffusé dans le cadre du partenariat avec France Télévisions, et à la publication le 16 avril, plus tôt que les années précédentes, de la circulaire interministérielle sur les cérémonies nationales et locales. Cette publication plus précoce a suscité des saisines de la Fondation et lui a permis d'apporter conseils et ressources à plusieurs préfectures ou collectivités locales qui souhaitaient être accompagnées dans l'organisation de cérémonies à l'occasion du Mois des Mémoires.

■ Le 10 mai le président de la République a présidé la 16ème journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, qui s'est tenue au Jardin du Luxembourg, sous une jauge limitée à 150 personnes. La cérémonie a associé les élèves des classes lauréates nationales en 2021 du concours de la Flamme de l'Egalité (dont une classe venue de Polynésie), la lecture d'un extrait du discours de Christiane Taubira prononcé à l'Assemblée Nationale le 18 février 1999, et des chants interprétés par les lauréats du concours Voix des Outre-Mer.

- Le 23 mai, une cérémonie s'est tenue à Saint-Denis à l'occasion de la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, en présence de la ministre de la Ville Nadia Hai et de Dominique Taffin, directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.
- La Fondation a par ailleurs recensé 109 cérémonies locales sur tout le territoire à l'occasion du Mois des Mémoires. Ses responsables ont pu participer à huit de ces cérémonies. A Trélazé, un nouveau monument à la mémoire des victimes de l'esclavage a été inauguré à cette occasion.



Le lien avec les territoires

La Fondation a travaillé en 2021 à développer sa visibilité auprès des collectivités territoriales dans l'Hexagone et outre-mer, afin de les inciter notamment à s'investir dans la transmission de la mémoire de l'esclavage, à valoriser le patrimoine qui lui est lié, et à s'inscrire dans le « Mois des Mémoires ». Ce travail s'est déployé autour de cinq axes :



- Le conseil des territoires, réuni deux fois, a permis aux collectivités fondatrices d'échanger sur leurs projets pour le Mois des Mémoires 2021
- Jean-Marc Ayrault, président de la FME, a écrit aux maires des 30 plus grandes villes de France pour les inciter à organiser une commémoration de la mémoire de l'esclavage à l'occasion des 20 ans de la loi du 21 mai 2001



La Fondation a construit des partenariats avec les grandes associations d'élus, en signant en 2021 des conventions avec l'Association des Maires de France, l'Assemblée des départements de France et Régions de France, et en tenant également un stand en novembre 2021 au Salon des Maires pour sensibiliser les élus locaux

présents et diffuser ses outils en prévision du Temps des Mémoires 2022, notamment son Kit de commémoration à l'intention des collectivité locales (cf. infra)

- A partir de mai 2021, la Fondation a mis en ligne une carte interactive recensant les événements du Mois des Mémoires dans toute la France, jusqu'au 20 décembre à La Réunion; à la fin de l'année, cette carte avait recensé 297 événements
- Enfin, la Fondation a poursuivi ses visites et contacts avec des collectivités dans toute la France pour les inciter à participer au Mois des Mémoires et à nouer des partenariats

plus étroits avec la FME (en mai 2021, elle a ainsi signé une convention avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour mettre en place un parcours mémoriel et culturel à l'intention des élèves de collège du département).

Le lien avec les associations

Après son premier appel à projets destiné aux associations notifié en 2020, la Fondation a proposé le 4 février 2021 une réunion d'échange avec les associations afin de les aider à présenter leurs projets en vue du nouvel appel à projets « Mois des Mémoires » lancé au début du mois de février 2021 et envoyé aux associations identifiées par la FME. Cet appel à projets visait à soutenir des projets variés en lien avec les commémorations annuelles, en donnant une priorité aux actions en direction des publics jeunes et des « Quartiers Politique de la ville » (QPV). 52 porteurs de projets ont répondu à l'appel à projet. 32 projets ont été labellisés et parmi ceux-ci, 29 projets d'un montant unitaire allant de 500 à 5 000 € ont été co-financés par la FME, pour un budget total de 99 185 €. Le détail de ces projets est donné en annexe p. 75.

La Fondation a également lancé la campagne de reconnaissance du statut d'associations amies de la Fondation prévu par ses statuts, en invitant les associations intéressées et remplissant les conditions prévues à déposer un dossier. La reconnaissance de ce statut leur permettra de participer en 2022 à la désignation des deux membres du collège des associations mémorielles au sein du conseil d'administration de la FME.



La création de contenus

Le dernier chantier conduit en 2021 dans le cadre du programme Citoyenneté porte sur la production de ressources de la Fondation destinée aux collectivités locales et acteurs associatifs dans les territoires.

La principale ressource élaborée en 2021 est l'exposition itinérante de la Fondation. Cette exposition, dévoilée le 27 avril 2021, associe 12 panneaux et des compléments numériques multimédias, et a vocation à être le principal instrument de la Fondation pour diffuser sur tout le territoire la connaissance de l'histoire de l'esclavage, notamment à l'occasion du Mois des Mémoires. En 2021, 29 collectivités ont pu présenter cette exposition, 10 au format kakémono imprimé et 19 au format numérique, imprimable à leurs frais.

Outre cette exposition, la Fondation a proposé également aux collectivités une série de 11 affiches #MondesCréoles, illustrant des citations inspirantes d'auteurs français ou étrangers, femmes et hommes, exprimant la rencontre, le mélange, la liberté, bref, toute la richesse des mondes créoles, héritages de l'esclavage et des résistances qu'il a suscitées. Cette nouvelle série, dérivée de la campagne du même nom diffusée en 2020-2021 dans le métro parisien en partenariat avec la RATP, a été demandée en 2021 par 23 collectivités.

Rencontrer les élus au Salon des maires

A l'occasion du Congrès des maires 2021, Jean-Marc Ayrault, est intervenu le16 novembre devant l'assemblée plénière du Congrès, à l'invitation de François Baroin, président sortant de l'Association des maires de France (AMF), afin de présenter le partenariat entre les deux institutions.

La FME et l'AMF ont signé au printemps une convention par laquelle elles affirment qu'il est nécessaire de transmettre au plus grand nombre l'histoire de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages comme composantes de l'Histoire de France, afin de construire un récit national commun et de lutter contre le racisme.

Sur le stand de la Fondation au Salon des maires à la Porte de Versailles, l'équipe de la FME a pendant trois jours rencontré des centaines d'élus. Elle a pu leur apporter des conseils pour engager leurs collectivités dans la création d'un événement à l'occasion des commémorations de la mémoire de l'esclavage, en leur présentant notamment les ressources qu'elle met à leur disposition : son Kit de commémoration, son exposition itinérante, sa cartographie des lieux de mémoire de l'esclavage et des abolitions dans l'hexagone et outre-mer...





SOIRÉE ART ET HISTOIRE

1ER JUILLET **2021** 18H30

À L'AUDITORIUM BORIS-VIAN
DE LA VILLETTE PARIS







LE PROGRAMME CULTURE



e programme Culture de la Fondation vise à rendre visibles dans le patrimoine français (sites historiques, objets et œuvres, documents, écrits, patrimoine immatériel) les traces de l'histoire-monde de l'esclavage qui a mis en relation, de façon violente, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'océan Indien; montrer la richesse et la complexité des cultures nées de l'esclavage et de la créolisation et promouvoir les créations culturelles et artistiques contemporaines des sociétés issues de l'esclavage.

En 2021, les deux événements prévus en 2020 qui avaient dû être annulés à cause de la pandémie ont pu se tenir, soit en distanciel par visioconférence, s'agissant des journées professionnelles du réseau « Patrimoines déchaînés », et soit en présentiel, s'agissant l'événement organisé avec le MUCEM, initialement inscrit dans l'année « Africa 2020 ». En revanche, si l'appel à projets 2021 a bien pu être lancé en 2021, il n'a pu être notifié qu'en 2022 et les décisions d'attribution correspondantes n'apparaissent donc pas dans le tableau d'exécution des dépenses au titre de l'exercice 2021.

LE CHIFFRE

76 institutions

culturelles et patrimoniales représentées lors du webinaire du réseau Patrimoines Déchaînés « Les mots pour le dire », le 28 avril 2021 La Fondation a également continué à contribuer au débat public sur les questions liées à la place de l'esclavage et de ses héritages dans les arts, la culture et l'espace public, grâce notamment à son conseil scientifique et son groupe de travail « création et patrimoine ». C'est dans cet esprit que la Fondation a participé aux réflexions conduites par l'Etat en 2021 autour de la création du mémorial en hommage aux victimes de l'esclavage au Jardin des Tuileries.

Intitulé	2020	2021	Commentaires
Partenariats	19 325	14 080	Organisation des évènements partenariaux : soirée « Marronner la légende » à l'occasion de l'exposition Napoléon de la Villette, événement W. Soyinka avec le MUCEM, soutien au festival du Mois Kréyol
Aides aux projets dans le domaine culturel	112 200	-	Lancement en 2021 mais notification des décisions en 2022
Création de contenus	1 186	4 115	Organisation, captation et diffusion du séminaire en ligne du réseau Patrimoines Déchaînés
TOTAL en €	132 711	18 195	



Le premier semestre 2021 a été consacré à la collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux autour de l'exposition Napoléon à la grande Halle de la Villette. En mobilisant des chercheurs de son conseil scientifique, en particulier le regretté Marcel Dorigny, qui nous a quittés en septembre 2021, la Fondation a réalisé l'espace consacré dans l'exposition à la politique coloniale et au rétablissement de l'esclavage, pour lequel elle a obtenu le prêt par les Archives Nationales des deux textes par lesquels Napoléon Bonaparte a maintenu l'esclavage dans les colonies où il n'avait pas été aboli en 1794 (décret du 20 mai 1802) et l'a rétabli en Guadeloupe (arrêté du 16 juillet 1802).

La Fondation a aussi produit sur cette question une note historique largement relayée dans la presse et qui aujourd'hui fait référence, et élaboré un dossier multimédia mis en ligne sur son site, avec des contributions d'historiens mais aussi des archives départementales des quatre DOM-COM qui ont éclairé le contexte et les conséquences de la politique napoléonienne dans chacun des territoires.

Enfin, dans le cadre de l'exposition de la Villette, elle a proposé le 1er juillet 2021 une Carte Blanche intitulée « Marronner la légende : Napoléon, l'esclavage et les colonies » associant des artistes (le poète Jean d'Amérique, l'écrivain et rappeur Gaël Faye, la chanteuse Mélissa Laveaux) et des chercheuses et chercheurs autour de l'histoire de Saint-Domingue - Haïti sous la Révolution et le Consulat et de ses représentations dans les arts et la culture. La soirée a fait salle comble à l'auditorium Boris Vian de La Villette.

A l'automne, la Fondation a participé le 9 octobre au week-end de Carte Blanche donnée par le MuCEM au Prix Nobel de littérature 1986 Wole Soyinka, sous la forme d'un échange avec Christiane Taubira autour de l'œuvre et de la figure d'Edouard Glissant, à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition en février 2011, et d'une performance de Raphaël Imbert avec les élèves du conservatoire de Marseille dont il est le directeur.





L'animation du réseau « Patrimoines Déchaînés »

Ce réseau, né après les rencontres internationales du même nom organisée en mai 2019 au Musée d'Orsay par le groupement de préfiguration de la Fondation en marge de l'exposition « Le Modèle Noir », rassemble des institutions culturelles ou patrimoniales intéressées par les questions liées à l'histoire de l'esclavage et ses héritages. En 2021, son comité de pilotage, présidé par le directeur du Musée d'Aquitaine Laurent Védrine, s'est réuni pour en définir l'organisation, et pour préparer ses premières rencontres professionnelles.



Compte tenu des contraintes sanitaires liées à la pandémie, ces rencontres se sont tenues le 28 avril 2021 sous la forme d'un webinaire en partenariat avec le musée d'Aquitaine de Bordeaux, sur le thème « Les mots pour le dire : dire et exposer l'histoire de l'esclavage dans les institutions patrimoniales ». Cette demi-journée d'échanges en ligne a été suivie par une centaine de professionnels.

L'appel à projets

■ Lancé fin juillet 2021, l'appel à projets 2021 a été finalement notifié en 2022 en raison des délais nécessaires à l'instruction des dossiers par la commission d'attribution. Par ailleurs, plusieurs projets ont été labellisés en 2021, notamment la grande exposition « "L'abîme. Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial, 1707-1830 », ouverte par le Musée d'histoire de Nantes au mois d'octobre.

Les partenariats

En 2021, la Fondation a travaillé à développer de nombreux partenariats dans le domaine culturel.

Partenariat avec la compagnie Difé Kako pour le festival Le Mois Kréyol

La FME a conclu pour une durée de deux ans (2021 et 2022) une convention de partenariat avec la compagnie Difé Kako, organisatrice du festival annuel Le Mois Kréyol, qui se déroule dans toute la France en octobre et novembre. Ce partenariat soutient une manifestation qui célèbre à travers l'organisation de nombreux événements (spectacles, conférences, ateliers...) les héritages des cultures forgées dans la colonisation esclavagiste et en résistance à celle-ci, et permet à la Fondation d'être spécifiquement associée à certains d'entre eux.



Une bourse commune avec le Musée du quai Branly-Jacques Chirac

La FME a signé en 2021 une convention visant à la mise en place d'une bourse doctorale destinée à financer la résidence d'un jeune chercheur en thèse au Musée du quai Branly, sur une thématique intéressant les deux institutions. Le premier lauréat de ce prix de thèse est Antoine Guégan, historien du cinéma, qui travaille sur le cinéma et l'esclavage, et qui produira en 2022 des ressources et des événements pour la Fondation, en lien avec le MQB.

Des initiatives communes avec le Musée national de l'histoire de l'immigration

La Fondation a soutenu en 2021 plusieurs initiatives en partenariat avec le MNHI: le président de la FME, Jean-Marc Ayrault, et sa directrice, Dominique Taffin, ont participé au



colloque « Exposer le racisme et l'antisémitisme » les 6 et 7 mai 2021 (interventions ensuite reprises dans la revue du MNHI Hommes et Migrations) ; en novembre 2021, la Fondation a co-organisé avec le musée une soirée hommage à Joséphine Baker, à l'occasion de sa panthéonisation. Enfin, la Fondation a accepté de mettre en dépôt du MNHI une édition ancienne du Code Noir lui appartenant, pour le nouveau parcours permanent du musée, qui doit débuter en 1685.

La préparation d'une exposition et d'un colloque en 2022 avec les Archives Nationales

La Fondation s'est associée aux Archives
Nationales pour la deuxième édition de leur cycle
« Les Essentiels » visant à présenter les archives
des grands textes de l'histoire de France, et dont
l'édition 2022 sera consacrée au décret du 27
avril 1848 d'abolition de l'esclavage. La Fondation
fournira son expertise aux Archives Nationales
pour la rédaction des cartels et documents
de communication de l'exposition, et les deux
institutions co-organiseront au deuxième
trimestre 2022 un colloque sur le thème
« Sortir de l'esclavage ».

Des projets avec de nombreux musées

En 2021, la Fondation a poursuivi sa politique active de partenariat avec de nombreux musées ayant des projets en rapport avec l'esclavage et ses héritages, ou possédant des pièces en rapport avec cette histoire. Elle a ainsi travaillé sur un projet de convention avec le Musée du Louvre destiné notamment à formaliser le travail conduit



autour du parcours « L'esclavage au Louvre » ; ce projet devrait être signé en 2022. Elle a été sollicitée par les Musées du Havre à propos du projet de grande exposition multisites prévue en 2023. Elle a participé au colloque « Indemnités et réparations », co-organisé par le Musée d'Aquitaine et le CIRESC. Enfin, outre la labellisation de son exposition « L'Abîme », elle a apporté au Musée de Nantes son appui au catalogue, et soutenu plusieurs manifestations organisées au musée dans le cadre du Mois Kreyol.







Deux partenariats numériques

A l'occasion des vingt ans de la loi du 21 mai 2001, la Fondation s'est associée à deux initiatives numériques d'institutions du monde de la culture. Elle a soutenu la réalisation de l'exposition en ligne conçue par Bertand Dicale pour le musée de la SACEM « Traces musicales de l'esclavage », qui offre un regard original sur les musiques nées des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes, à partir des archives de la SACEM. Elle a également participé, par l'intermédiaire de son directeur adjoint Pierre-Yves Bocquet, à un événement numérique proposé par le Pass Culture à ses abonnés, et conçu des playlists de chansons en lien avec l'histoire et la mémoire de l'esclavage destinées au public du Pass.



Le projet « Mémoire du Monde »

En novembre 2021, la Fondation a été à l'initiative du dépôt d'un dossier porté en partenariat avec les services d'archives des collectivités territoriales d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) ainsi que les Archives nationales d'Haïti, afin de faire inscrire au registre « Mémoire du Monde » de l'UNESCO le corpus de « registres nominatifs d'esclaves » conservés dans les services d'archives des territoires concernés par l'esclavage colonial français, c'est-à-dire, avant l'abolition, toutes les listes nominatives liées à l'activité esclavagiste ainsi que les actes d'émancipation individuelle, auxquels s'ajoutent les « registres des nouveaux libres » tenus en 1848 lors de l'application du décret d'abolition aux populations serviles des colonies françaises.

Ce registre, tenu par l'UNESCO, vise à reconnaître et protéger le patrimoine documentaire qui a été recommandé par le Comité consultatif international du programme et approuvé par la Directrice générale de l'UNESCO, pour son intérêt international et sa valeur universelle exceptionnelle. L'inscription des registres nominatifs d'esclaves formerait une reconnaissance symbolique de la contribution exceptionnelle à l'Humanité des personnes mises en esclavage.

CARTE BLANCHE À LA FME Soirée « Marronner la légende »

Dans le cadre de l'exposition Napoléon à la grande Halle de la Villette à Paris, la carte blanche de la Fondation, « Marronner la légende : Napoléon, l'esclavage et les colonies » a été une soirée d'histoire et d'art en partenariat avec la Réunion des musées nationaux-Grand palais et la Villette.

« Marronner la légende » de Napoléon, c'est rétablir le récit à plusieurs voix d'une époque pivot de l'histoire de la France et du monde. C'est faire entendre pleinement l'histoire face à une légende, c'est faire entrer le Tout-Monde dans l'Empire, c'est créoliser le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte en y accueillant des mémoires enfin partagées et une histoire élargie. Une histoire qui fasse une place à tous ceux pour qui il est impossible d'oublier qu'à côté du Napoléon impérial, du Napoléon législateur, il y a aussi un Napoléon colonial, qui a rétabli l'esclavage en 1802.



En alliant histoire, musique et arts audio-visuels, cette soirée a proposé deux tables rondes scientifiques, ponctuées des performances artistiques exceptionnelles avec les contributions slamées en vidéo de Gaël Faye, du poète Jean D'Amérique et de l'artiste plasticienne Shirley Bruno et celle de Mélissa Laveaux à la guitare, pour un gran finale en musique. Les vidéos de cet événement sont en ligne.



LE PROGRAMME ÉDUCATION



e programme Éducation de la Fondation vise à apporter aux enseignants et à tout éducateur en général, un ensemble de ressources et d'outils pour éduquer à l'histoire de l'esclavage, de la traite, de leurs abolitions et de leurs héritages, et proposer à leurs élèves des activités et des contenus innovants.

Le programme Éducation accompagne ainsi les enseignants et les élèves de plusieurs façons : par des formations délivrées par la Fondation ou par ses partenaires, par des ressources variées (contenus numériques, exposition, documents...), par des partenariats avec des institutions culturelles ou patrimoniales, ou des collectivités locales, afin de développer des parcours ou d'explorer les ressources du patrimoine matériel et immatériel de l'esclavage, par l'accompagnement du concours scolaire de la Flamme de l'Egalité et par le soutien apporté aux projets pédagogiques sélectionnés dans le cadre d'appels à projets.

LE CHIFFRE

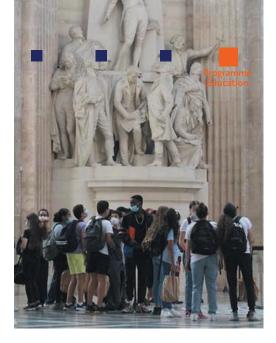
4 371 élèves

ont participé à l'édition 2021 du concours de la Flamme de l'Egalité, représentant 246 classes dans 28 académies. L'année 2021 a été celle du déploiement des actions du programme, sur la base des axes transversaux du programme définis avec l'appui du groupe de travail Education du Conseil scientifique qui s'est réuni le 26 février 2021, après ses trois réunions de 2020.

Intitulé	2021	2022	Commentaires
			Formations des enseignants
Partenariats	18 732	49 295	Actions partenariales : soutien au concours de la Flamme de l'Egalité, itinérance de l'Archéocapsule INRAP, partenariat avec Alternatives Economiques
Aides aux		90 048	AP Education 2020, notifié en 2021 (25 720€)
projets	-		AP Education 2021, notifié en 2021 (64 328€)
Création contenus	1 696	4 344	Production de la vidéo sur l'esclavage moderne des enfants
TOTAL en €	20 428	143 688	

La signature d'une convention de partenariat avec la DGESCO

Le 5 novembre 2021, la Fondation a signé avec la direction générale de l'enseignement scolaire une convention de partenariat destinée à détailler les champs de coopération



prévus par la convention Etat-FME dans le domaine de l'Education Nationale : la formation des enseignants, le renforcement du concours de la Flamme de l'Egalité, la programmation des temps forts annuels de mobilisation autour de la mémoire de l'esclavage et de ses héritages, la mise à disposition de ressources pédagogiques nouvelles à destination des enseignants et des élèves, le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, les institutions culturelles et patrimoniales, notamment les Archives départementales...

Le concours de la Flamme de l'Egalité

Crée en 2016 sous l'impulsion du CNMHE en partenariat avec la Lique de l'enseignement, le ministère de l'Education nationale, le ministère des Outre-mer et la DILCRAH, ce concours scolaire invite les enseignants à mener avec leurs élèves une réflexion et à réaliser un projet sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage. 246 projets émanant de 28 académies ont été déposés en 2021.

Copilote du concours scolaire La Flamme de l'égalité, la Fondation l'a soutenu en 2021 en récompensant comme en 2020 les lauréats académiques : 1575 élèves du premier et du second degrés ont été récompensés à titre individuel par des livres choisis par la Fondation. Malgré les circonstances sanitaires difficiles au printemps 2021, 7 académies ont pu organiser des cérémonies pour récompenser les lauréats académiques du concours.

La Fondation travaille à la promotion de ce concours en inscrivant systématiquement sa présentation lors des temps de formation et de rencontres avec les enseignants, Elle y a également consacré une table-ronde dédiée lors des Rendez-vous de l'histoire en octobre 2021, dans le cadre des rencontres pédagogiques.

Les formations

Le programme de formation a été mis en œuvre en direction du second degré, en partenariat avec l'Education nationale et notamment les référents mémoire et citoyenneté, sous la forme d'une à deux journées. Le parti-pris central est de croiser les approches sur une base pluridisciplinaire et de privilégier ressources et acteurs locaux, en valorisant les institutions culturelles et patrimoniales de proximité, afin de donner aux enseignants des idées d'activités à faire avec leurs élèves. Ces actions ont été



très perturbées en 2021 par le contexte sanitaire qui a pu entrainer annulations et reports. Sur les 6 journées de formation prévues, la moitié ont été adaptées pour se tenir en visio-conférence. Au total, 270 enseignants du secondaire ont pu suivre les formations organisées par la FME dans 6 académies (Toulouse, Poitiers, Bordeaux, Limoges, Versailles et Dijon),

A ces formations inscrites dans les plans académiques de formation, il convient également d'ajouter les trois ateliers pédagogiques dans le cadre des Rendez-vous de l'histoire de Blois qui ont réuni environ 180 enseignants sur les thèmes suivants: Les chants de travail, L'esclavage des enfants d'hier à aujourd'hui, Entendre les voix d'esclaves: histoire, littérature.

Le développement de partenariats

Conclusion d'un partenariat avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis

En 2021, la FME a conclu une convention de partenariat avec le conseil département de Seine-Saint-Denis pour proposer aux élèves des collèges du département des parcours pédagogiques autour de la mémoire de l'esclavage et de ses héritages, incluant des visites et des interventions de chercheurs et d'artistes dans les classes. Le partenariat a été testé durant l'année scolaire 2020-2021 avec deux établissements et est poursuivi en 2021-2022, dans le cadre de la convention signée le 23 mai 2021 avec le Conseil départemental pour une durée de 3 ans.

Parler d'esclavage avec l'archéologie

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, la Fondation favorise la transmission de l'histoire par l'archéologie en organisant l'itinérance dans toute la France de l'Archéocapsule « De sucre et de sang – Archéologie de l'esclavage colonial » conçue par l'INRAP. Présentée à titre expérimental au mois de mars 2020, elle est désormais accompagnée un riche dossier pédagogique élaboré par la FME et publié en janvier 2021. En 2021, l'Archéocapsule a circulé dans 5 départements (principalement en Bourgogne Franche-Comté), et 770 élèves (CM1 et CM2 surtout) ont pu bénéficier d'une visite guidée

NAPOLÉON ET LE RÉTABLISSEMENT DEL'ESCLAVAGE



et travailler sur l'exposition de façon approfondie. Plébiscitée par la Ligue de l'Enseignement comme par les enseignants, un deuxième exemplaire de l'exposition a été produit et mis en circulation en décembre 2021.

Le partenariat avec le Labo des Histoires



En partenariat avec l'association Le Labo des Histoires, qui propose des ateliers d'écriture sur tout le territoire, la Fondation a préparé un livret pédagogique permettant à des publics scolaires ou parascolaires d'organiser des ateliers d'écriture autour de l'expérience de la servitude, vue du point de vue des personnes réduites en esclavage. Le livret propose des textes d'auteurs réputés qui traitent de ce sujet, des ressources historiques et des suggestions d'exercices à réaliser avec les jeunes.

Le partenariat avec le magazine Alternatives Economiques

A l'occasion des 20 ans de la loi Taubira, la Fondation et le magazine *Alternatives Economiques*, très utilisé dans les classes, ont passé un partenariat afin de publier un dossier spécial « Esclavage, à qui profite le crime contre l'humanité ? » dans le mensuel du mois de mai 2021. Ce numéro a été diffusé à 90 000 exemplaires. Une table ronde a également été organisée le 4 juin 2021 à Paris autour de ce numéro spécial, avec des chercheurs

et chercheuses spécialistes de l'histoire économique de l'esclavage. L'événement qui a eu lieu en présentiel a également été diffusé en live sur le Facebook de la Fondation, et sa captation est disponible sur sa chaîne Youtube





Le partenariat avec la CNCDH et Bayard

Le 16 avril 2021, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'esclavage des enfants, la Fondation a publié sur ses réseaux sociaux et sur son compte Youtube un film de



3 minutes à propos de l'esclavage moderne des enfants, autour de la figure de Iqbal Masih, jeune Pakistanais assassiné à 14 ans alors qu'il était devenu un symbole de la lutte contre l'exploitation des enfants dans son pays. Intitulée « L'esclavage moderne des enfants, c'est quoi ? » et disponible en ligne, cette vidéo a été vue 197 608 fois au 31 décembre 2021.

Le partenariat avec l'APHG : les « cafés virtuels »

La Fondation s'est associée à cinq reprises aux « cafés virtuels » de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG), des visioconférences autour d'auteurs invités pour présenter leurs livres et/ou leurs recherches (Enseigner l'esclavage, Indemniser l'esclavage, Le rétablissement de l'esclavage en 1802, L'Aquitaine et l'esclavage, Les mondes de l'esclavage). 280 enseignants ont participé à ces conférences, qui sont ensuite disponibles sur le site internet de l'APHG sous forme de podcasts.

Classes à Paris – Ligue de l'Enseignement

Dans le cadre de ce dispositif de la ville de Paris, 4 classes de CM1 et CM2 ont suivi un parcours échelonné sur un trimestre avec sorties aux Archives Nationales et au Louvre.





Le soutien aux projets scolaires et l'appel à projets éducatifs

La Fondation a également pour mission d'inciter à la mise en œuvre de projets scolaires pour transmettre cette histoire, et de leur proposer un soutien financier. En 2021, elle a notifié les résultats de l'appel à projets Education, pour lequel la commission de sélection s'est tenu le 8 janvier 2021 et a retenu 9 projets sur les 10 reçus, pour un montant total de 25 720 euros. La Fondation a ensuite mené à bien son 2° appel à projets : ouvert à l'été l'appel à projets a été clôturé le 10 septembre 2021. Sur les 38 dossiers reçus, la commission d'attribution en a retenu 25 (23 sur 2021, pour un total de 64 3228 €, et 2 sur 2022, pour un total de 5 700 €). Le détail des projets soutenus est donné en annexe p. 78.

La création de ressources pour les enseignants

En 2021, la Fondation a commencé à produire des ressources pédagogiques pour les enseignants. Outre le livret pédagogique de l'Archéocapsule « Archéologie de l'esclavage » de l'INRAP et le livret d'accompagnement des ateliers d'écriture du Labo des Histoires sur la thématique « Dire l'esclavage à la première personne », la Fondation a développé un dossier pédagogique sur le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte, mis en ligne dans l'espace thématique qu'elle a dédié à ce sujet sur son site internet, un dossier pédagogique autour du saxophoniste Jacques Schwarz-Bart « Identités plurielles et métissage musical », destiné à accompagner sa Masterclass au Musée d'art et d'histoire du judaïsme (MAHJ) dans le cadre de la Semaine de lutte à l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (action reportée en 2022 en raison de la pandémie).

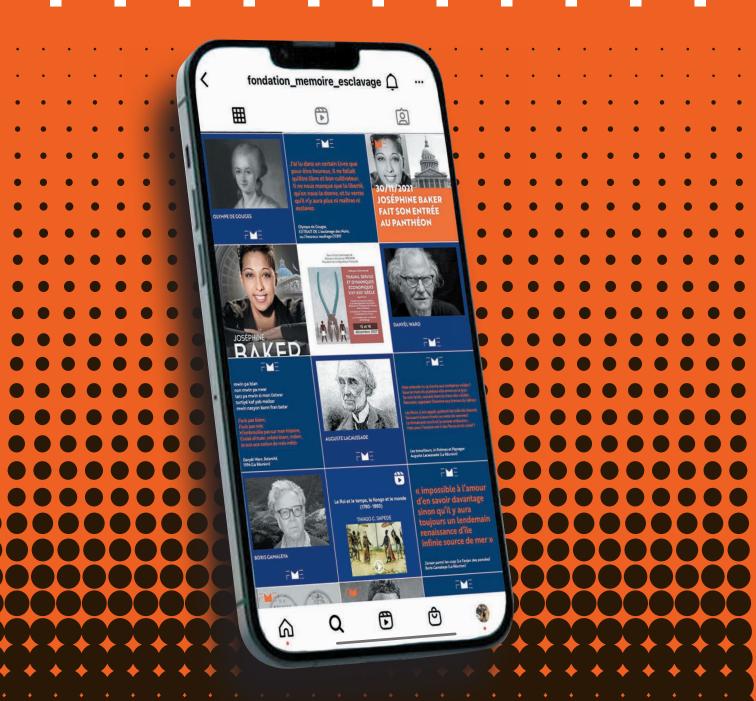
La Fondation accompagne l'archéocapsule "De sucre et de sang. Archéologie de l'esclavage colonial"

Pour transmettre l'histoire de l'esclavage colonial, l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a conçu une exposition itinérante au format original intitulée « De sucre et de sang ». En partenariat avec l'Inrap, la FME et la ligue de l'enseignement font circuler cette « archéocapsule » dans les établissements scolaires et les centres d'animation sur le territoire français.

A partir de découvertes archéologiques, l'exposition permet de toucher du doigt la réalité des conditions de vie et de travail des esclaves, mais aussi de documenter leur capture et leur déportation. Ce changement de regard par rapport aux sources écrites traditionnelles humanise la figure des personnes mises en esclavage, montre leurs souffrances mais aussi leur créativité et leur volonté



de résister. Pour accompagner l'exposition, la FME a conçu un dossier pédagogique qui permet aux enseignants comme aux jeunes d'approfondir les thématiques présentées dans l'exposition.



LE PROGRAMME NUMÉRIQUE



- e programme Numérique regroupe les moyens numériques de la Fondation au service de sa mission générale de transmission de l'histoire de l'esclavage, de valorisation de ses héritages culturels et artistiques, de défense des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Il appuie les quatre autres programmes de la Fondation en développant ses différents outils et contenus :
 - à travers la création et l'enrichissement du site internet institutionnel de la Fondation, qui a vocation à se transformer à terme en portail de ressources doté d'espaces collaboratifs dédiés aux professionnels (enseignants, professionnels de la culture, associations)
 - à travers une politique active de création de contenus historiques, culturels et d'intervention pour les réseaux sociaux
 - à travers des émissions Live et des vidéos.

En 2021, la FME a poursuivi sa stratégie de présence numérique, en l'articulant dans deux directions :

LE CHIFFRE

55 300 visiteurs

sur le site de la Fondation.

- la production d'un flux régulier de contenus destinés à ses abonnés sur les réseaux sociaux et au grand public sur l'histoire et les héritages de l'esclavage, et leur résonnance dans l'actualité;
- l'enrichissement du site internet de la Fondation, grâce aux contenus produits pour les réseaux sociaux, mais aussi à des contenus spécifiquement conçus pour le site, afin de le transformer progressivement en un portail de ressources pour devenir le site de référence en français sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage.

Intitulé	2020	2021	Commentaires
Général	17 640	20 198	Développement et enrichissement du site internet de la Fondation
Site internet - Conception	39 530	1 014	Maintenance, logiciels techniques
Site internet - Fonctionnement	6 011	10 984	4 épisodes de podcasts, 1 vidéo sur le 4 février
Animation réseaux sociaux	106 060	80 604	78 posts historiques ou culturels, 26 citations, 18 vidéos
Live	48 530	25 830	Organisation de 2 Live (Martinique, Guyane)
TOTAL en €	219 581	138 630	



La création et l'enrichissement du site internet de la Fondation

La Fondation a ouvert son site internet le 10 mai 2020. Il s'agit pour le moment d'un site institutionnel. proposant des informations générales sur la Fondation (orientations, gouvernance, équipe), un espace réservé à ses appels à projets thématiques, des pages d'actualité et un espace presse regroupant l'ensemble des communiqués et dossiers de presse de la FME. Le trafic du site web a progressé de 66% par rapport à l'année 2020, avec 55 300 visiteurs pour 150 000 pages vues. Les pages les plus vues sont les actualités, les appels à projets et la page équipe. Les 2 pics de visites les plus importants sont en mai et fin décembre correspondant aux temps de commémoration.

Le site a été enrichi en 2021 d'un espace dédié aux contenus et ressources proposées par la Fondation à l'intention du grand public, ainsi que de ses publics professionnels (enseignants, collectivités locales, associations...), dans lequel on peut notamment trouver :



- Un espace dédié aux biographies de personnages de l'histoire de l'esclavage ou en lien avec ses héritages culturels, artistiques ou politiques et reprenant les biographies publiées par la Fondation sur ses réseaux sociaux : en 2021, 75 biographies sont disponibles, organisées selon les territoires, le genre, l'époque ou l'activité de la personne
- Une carte interactive recensant les événements du Mois des Mémoires dans toute la France
- Un dossier thématique complet sur Napoléon et le rétablissement de l'esclavage, élaboré avec le concours d'historiens du conseil scientifique de la FME ou experts du sujet et des services d'archives des collectivités d'outre-mer

Le site internet de la FME permet également de retrouver les ressources que la Fondation a conçues et publiées en 2021 : le dossier pédagogique « Napoléon et le rétablissement de l'esclavage », le kit de participation au Mois des Mémoires destiné aux collectivités locales, la présentation de son exposition itinérante ainsi que les vidéos publiées sur sa chaîne Youtube et les épisodes du podcast qu'elle a lancé en 2021.

• 51



Une audience en croissance sur les réseaux sociaux

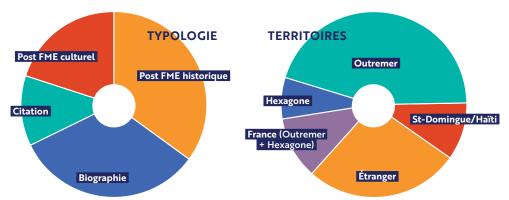
La Fondation est présente sur 4 réseaux sociaux sur lesquels elle déploie des stratégies spécifiques, pour un public en constante augmentation :

- Facebook (11 766 abonnés au 31/12/2021, +14% par rapport au 31/12/2020) est l'instrument de diffusion des contenus les plus consistants de la Fondation (Live, posts historiques et culturels détaillés assortis de liens, communiqués de presse, actualité de la Fondation).
- Twitter (6 346 abonnés au 31/12/2021, +171% par rapport au 31/12/2020) est l'instrument de communication immédiate de la Fondation, de réaction à l'actualité, de relais des contenus produits par d'autres émetteurs, dans une optique fondée en priorité sur la diffusion des messages et contenus de la Fondation.





(Facebook mars-décembre 2020)





- Instagram (4 292 abonnés au 31/12/2021, +47 % par rapport au 31/12/2020) propose une communication essentiellement visuelle et synthétique quant aux textes, limitée aux productions historiques et culturelles de la Fondation dont les vidéos (et exceptionnellement aux posts de réaction ou d'actualité).
- LinkedIn (1 998 abonnés au 31/12/2021, +129% par rapport au 31/12/2020) propose une version allégée de la ligne éditoriale de Facebook, pour un public plus professionnel.

L'audience numérique de la Fondation a pu être mesurée le 5 mai 2021 avec le tweet de cadrage historique qu'elle a publié sur les conséquences juridiques du rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte, avec notamment l'édiction de législations racistes à l'encontre des personnes noires ou métisses (interdiction des mariages mixtes, restrictions de mouvements en métropole pour les soldats et officiers noirs...). Ce tweet a suscité près de 900 000 impressions, a été retwitté 1 850 fois et a même servi de base à une séquence de l'émission « 28 minutes » sur Arte.

Conformément à son objet, la Fondation a continué à mettre l'accent dans la production de ses contenus sur la transmission de l'histoire de la France et de ses anciennes colonies esclavagistes devenues indépendantes (Saint-Domingue / Haïti, Maurice...), qui représentent les trois quarts de ses posts (le dernier quart portant sur des événements ou des personnages issus du reste du monde,

ou concernant le monde entier). En 2021, les biographies ont constitué près de 60% des posts nouveaux publiés, devant les événements historiques (33%) et les œuvres ou lieux de mémoire (7%).



Fondation pour la mémoire de l'esclavage | Rapport 2021 🔳 53



La production de vidéos

La Fondation a également développé plusieurs contenus audio-visuels :

- Dans le cadre de son partenariat avec France Télévisions pour le Mois des Mémoires 2021, la Fondation a produit deux spots télévisuels (l'un de 30 secondes et l'autre de 45 secondes) destiné à être diffusé durant le Mois des Mémoires et lors des événements de la Fondation ; la réalisation de ces spots a également donné lieu à la production d'un making of.
- Pour marquer l'anniversaire de la première abolition, le 4 février 1794, la FME a réalisé une vidéo dans laquelle l'historien Marcel Dorigny raconte cet événement fondamental de l'histoire mondiale, qui marque la victoire de l'insurrection déclenchée en 1791 par les esclaves de Saint-Domingue.









- En avril, la note de la FME « Napoléon Colonial » a été accompagnée d'une vidéo de 3 minutes pour expliquer le contexte et les conséquences du rétablissement de l'esclavage par Napoléon.
- L'événement « Marronner la légende » à la Villette a donné lieu à la publication de petites vidéos capsules pour les réseaux sociaux autour de la notion de marronnage.
- Enfin, comme l'année dernière, la Fondation a permis au lauréat de son prix de thèse, Thiago Sapede, de voir le sujet de son travail résumé à l'intention du grand public dans une vidéo de 3 minutes diffusée sur ses réseaux sociaux.

Deux Live confiés à des personnalités exceptionnelles

Elle a également produit deux Live exceptionnels à l'occasion des journées de l'abolition en Martinique et en Guyane :

- Le 22 mai, elle donné carte blanche à l'écrivain Patrick Chamoiseau, qui a proposé pendant près de deux heures et demie un parcours imaginaire intitulé « Le bateau négrier, la plantation, la relation » avec de nombreux artistes personnellement choisis par Patrick Chamoiseau.
- Le 10 juin, pour la deuxième année consécutive, elle a donné carte blanche à Christiane Taubira qui a conçu un programme de plus d'une heure et demie intitulé « Cette chaîne de résistance : de la cale au marronnage » qui a également été diffusé en direct sur la chaîne Guyane Première.

La Fondation lance un podcast avec Le Paris Noir

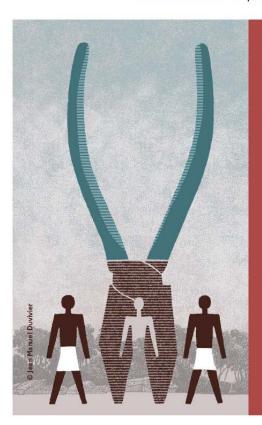
En mai 2021, la Fondation a lancé son podcast littéraire, en partenariat avec Kevi Donat. Par ailleurs guide conférencier dans la capitale - avec ses balades en anglais et en français *Le Paris Noir* - Kevi Donat a déjà une longue expérience de podcasteur avec l'émission *Le Tchip* (en collaboration, 36 épisodes sur la pop culture noire), et en solo pour l'émission *Le Paris Noir*, dans laquelle il explore l'histoire du Paris des Afrodescendants. Avec la série "Dans la bibliothèque du Paris Noir" réalisée en partenariat avec la FME, il propose régulièrement une conversation avec un invité ou une invitée autour d'un livre récent ou classique - roman, mémoires, document - en rapport avec l'histoire et la mémoire de l'esclavage.



En 2021, la FME et Kevi Donat ont proposé 4 épisodes : La démence coloniale sous Napoléon, d'Yves Bénot, présenté par l'historien Marcel Dorigny, La mulâtresse Solitude, d'André Schwarz-Bart, présenté par sa veuve l'écrivaine Simone Schwarz-Bart, La nation en récit, de l'historien Sébastien Ledoux, présenté par l'auteur, et le roman La danse de l'eau, de Ta-Nehisi Coates, présenté l'auteur.

> Le podcast "Dans la bibliothèque du Paris Noir" est disponible sur toutes les plateformes.

Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République française



Colloque international

TRAVAIL SERVILE ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES XVI°-XXI° SIÈCLE

organisé par

l'Institut de la gestion publique et du développement économique (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance),

le Comité pour l'histoire économique et financière de la France

et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

15 et 16 décembre 2021

LE PROGRAMME RECHERCHE



e programme Recherche regroupe les moyens que la Fondation dédie au soutien du travail des chercheurs et à la valorisation de leurs travaux sur l'esclavage et ses héritages, afin d'accompagner les progrès de la connaissance sur l'esclavage et le post-esclavage, d'enrichir et de renouveler les savoirs enseignés à l'école, et enfin de soutenir leur transmission vers le public, notamment à travers les nouvelles technologies (vidéos, infographies, podcasts, etc.).

La Fondation associe des chercheurs français et étrangers au sein de son conseil scientifique pluridisciplinaire. Elle noue des relations avec les équipes et centres de recherche qui travaillent dans toutes les disciplines étudiant l'esclavage et ses héritages. Elle soutient les jeunes chercheurs et les équipes par des programmes d'aides dans le cadre d'appels à projets annuels, des traductions, des publications, de la diffusion vers le public sous toutes ses formes. Elle remet annuellement un prix de thèse. Elle peut enfin organiser ou participer à des événements scientifiques, produire des contenus sur différents formats (notes, dossiers, vidéos...).

En 2022, l'activité du conseil scientifique s'est maintenue sur le rythme intense qui avait caractérisé l'année 2020.

LE CHIFFRE

14 réunions

du conseil scientifique, en séance plénière ou en commissions, jurys et groupe de travail

Intitulé	2020	2021	Commentaires exécuté 2020
Conseil scientifique	3 500	3 500	Prix de thèse 2021
Partenariats	3 731	24 455	Partenariat avec les Rendez-vous de l'Histoire de Blois Colloque «Travail servile et dynamiques économiques » en partenariat avec le CHEFF et l'IGPDE
Aides aux projets	39 060	54 304	2 séries d'appels à projets comportant chacune un volet individuel et un volet collectif
Création contenus	-	6 142	Note « Napoléon Colonial » Vidéo du prix de thèse 2021
TOTAL en €	46 291	88 401	

Une activité soutenue du conseil scientifique

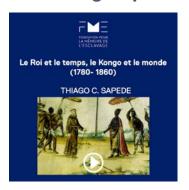
Le conseil scientifique s'est réuni trois fois au cours de l'année 2020 : en mars, en juillet et en novembre. Les jurys et groupes de travail du conseil scientifique se sont quant à eux réunis onze fois :

NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2021

Jury prix de thèse		
Éducation		
Diffusion scientifique		
Soutien à la création culturelle et Patrimoine		
Politique de soutien à la recherche		
Jury AP Recherche		
Groupe de travail Lexique		
Jury partenariat Quai Branly		



Prix de thèse 2021 de la FME : Thiago Sapede



Le deuxième prix de thèse de la FME a été attribué par le jury constitué au sein du conseil scientifique, parmi les 5 thèses candidates, à Thiago Sapede pour sa recherche sur le Royaume de Kongo (XVIII^e - XIX^e siècles). Conformément à son objet, le règlement du prix de thèse accueille des trayaux de différentes

disciplines, et capables de traiter la question de l'esclavage selon des perspectives très variées. Le

jury a également souhaité distinguer par une mention spéciale le travail de Cheikh Sene sur l'économie de traite en Sénégambie du XVII^e au XIX^e siècle.

La cérémonie de remise s'est tenue en visioconférence le 23 mai 2021, en présence de la ministre à l'Égalité femmes-hommes, à la diversité et à l'égalité des chances, Elisabeth Moreno, du président-directeur général du CNRS Antoine Petit, le président-directeur du musée du Quai Branly-Jacques Chirac, Emmanuel Kasarhérou, et d'une représentante de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Son travail a fait l'objet d'une présentation aux Rendez-vous de l'histoire de Blois et d'une vidéo de vulgarisation de 3 minutes que la FME a diffusée sur ses réseaux sociaux et sa chaîne Youtube.

HOMMAGE À MARCEL DORIGNY

L'historien Marcel Dorigny, membre du conseil scientifique de la FME, est mort brutalement le 22 septembre 2021. Jean-Marc Ayrault, président de la FME, et Romuald Fonkoua, président de son conseil scientifique, lui ont rendu hommage le 23 septembre, dans un communiqué de presse : « Nous avons appris avec stupeur le décès soudain de Marcel Dorigny, historien de la Révolution française, de l'esclavage, des abolitions, auteur d'un nombre incalculable de livres, d'articles, d'expositions - la dernière cet été à La Rochelle sur l'esclavage et les caricatures.

Il disparaît alors qu'il était comme toujours au milieu de mille projets qu'il avait toujours l'enthousiasme de lancer ou partager. Marcel Dorigny est de ceux qui depuis plus de trente ans ont aidé à faire connaître l'histoire de l'esclavage dans l'espace français, de ses abolitions et tout particulièrement de ce moment décisif dans l'histoire du monde que fut la révolution de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti).

Il avait été membre du premier comité pour la mémoire de l'esclavage mis en place par la loi du 21

mai 2001 dite « loi Taubira », et présidé par Maryse Condé, et il était membre du conseil scientifique de la FME qui a pris la suite de ce comité. Cette semaine encore, il était venu au bord de la Seine pour assister à l'inauguration du quai Edouard Glissant à Paris. Sa disparition crée un vide immense : aujourd'hui c'est une bibliothèque vivante qui a été emportée.

Avec l'ensemble des instances et des personnels de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, nous nous associons à la peine de son épouse, de sa famille et de ses très nombreux amis dans le monde entier, et tout particulièrement à Haïti qui était si chère à son cœur. »



La FME aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois

La Fondation a été présente lors de l'édition 2021 des Rendez-vous de l'Histoire de Blois à travers près de dix événements qu'elle a organisés ou auxquels elle a participé (stand au Salon du Livre, ateliers pédagogiques, tables rondes, débat, Lab de l'Enseignant et du jeune chercheur, Marathon des Images...).

Le succès renouvelé de ces événements témoigne de l'intérêt que suscite les thématiques traitées par la Fondation, et les attentes et besoins du public enseignant sur ces questions. Pour la première fois, la Fondation s'est également positionnée en partenaire de la manifestation, à travers le soutien qu'elle a apporté au Lab du Jeune Chercheur, qui permet à des jeunes chercheurs ou chercheuses de présenter leurs travaux au public des Rendez-vous.

Partenariats

L'année 2021 a vu la Fondation conclure plusieurs partenariats dans le domaine du soutien à la recherche et de la diffusion des travaux des chercheurs :

L'organisation du premier colloque de la FME

Le partenariat le plus important en 2021 a abouti à la tenue du colloque « Travail servile et dynamiques économiques - XVIe-XXIe siècle ». Co-organisé par la FME, le comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF) et l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), il a réuni les 15 et 16 décembre 2021 dans les locaux du ministère de l'Économie et des Finances plus de quarante intervenants, présents ou à distance, pour dresser un bilan des travaux sur l'histoire économique de l'esclavage et offrir des perspectives pour les recherches à venir. Placé sous le haut-patronage du président de la République, il a été introduit par une intervention en vidéo du ministre de l'Économie, et conclu par une table ronde avec les acteurs de la lutte actuelle contre l'esclavage moderne. L'événement a été suivi par 75 participants en ligne et est disponible en ligne dans son intégralité sur le site de l'IGPDE.

Le partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie

La Fondation a signé en 2021 une convention de partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie, dont la première réalisation devrait être l'organisation d'un grand colloque international à Dakar fin 2022 afin de dresser un bilan des recherches sur l'esclavage dans le monde francophone.

Le partenariat avec les éditions du Seuil

La Fondation s'est associée à la publication par les éditions du Seuil du livre de référence Les Mondes de l'esclavage en apportant un soutien financier à son édition et en organisant avec les éditions du Seuil plusieurs événements avec les auteurs, notamment aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, à la MC 93 et à la Maison des étudiants francophones.

Aide aux projets

La Fondation a lancé en 2021 deux sessions d'appels à projets dans le domaine de la recherche, avec pour chacun un dispositif destiné aux jeunes chercheurs, sous la forme d'aides aux déplacements et d'allocations de recherche, ou d'aides à la publication de travaux scientifiques inédits et un dispositif destiné aux équipes et institutions de recherche, pour soutenir l'organisation d'événements académiques ou la publication de travaux, mais aussi des aides à la mise à disposition des données (projets d'inventaire ou de numérisation). Ces quatre appels à projets ont permis à la FME de distribuer un total de 53 300 € pour soutenir 13 projets de chercheurs individuels et 8 projets collectifs, dont le détail est donné dans l'annexe p. 81.

Enfin, la directrice de la FME est intervenue en 2021 dans de nombreux événements scientifiques et culturels :

- aux journées d'études du ministère de la Culture « Le patrimoine au risque de la mémoire » (en mars 2021),
- aux journées d'études « Transmettre le souvenir. Quels monuments pour quelle mémoire? » (en avril 2021),
- au colloque du MNHI « Exposer le racisme et l'antisémitisme » (en mai 2021),
- au colloque « Exposer l'esclavage » (Saint-Denis, octobre 2021),
- « Indemnités et réparations au titre de l'esclavage » (Bordeaux, octobre 2021),
- « Mondialisation, colonisation, esclavage. De quelles manières aborder des sujets sensibles dans les musées ? » (en Suisse, Prangins, octobre 2021).

La première bourse partenariale avec le musée du quai Branly-Jacques Chirac

Animer le réseau Patrimoines déchaînés, et stimuler le croisement entre les programmes de la Fondation, tels sont les objectifs de la première bourse partenariale FMF-MOB.

La recherche sur l'esclavage se diversifie grâce aux approches en histoire culturelle et des représentations, par l'étude des sociétés post-esclavagistes et des héritages sociaux et culturels matériels et immatériels.



C'est le projet du premier lauréat 2021, **Antoine Guégan** (photo), doctorant en études cinématographiques à l'Université Gustave Eiffel, avec sa thèse *La représentation* de l'esclavage dans le cinéma américain: De Uncle Tom's Cabin à 12 Years a Slave (1903-2013). En analysant les conditions de production et de diffusion de la filmographie états-unienne sur un siècle de cinéma, Antoine Guégan met en lumière l'environnement social et culturel des représentations créées par les images animées, et les enjeux politiques et sociaux liés au 7e art. Tout en achevant sa thèse Antoine Guégan contribue à la diffusion des savoirs par la FME avec des actions de formation et de création de contenus pour les réseaux sociaux.

Par cette première bourse partenariale s'amorce une coopération avec le musée, qui se développera en 2022 avec des événements communs.



Inauguration de l'Hôtel de la Marine, le 10 juin 2021 en présence du président de la République, Emmanuel Macron, du président du Centre des monuments nationaux, Philippe Bélaval et du président de la FME, Jean-Marc Ayrault.

VIE DE L'ORGANISATION



euxième année de fonctionnement de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, l'année 2021 a vu la Fondation consolider son fonctionnement et faire vivre sa gouvernance pour lui permettre de mettre en œuvre sa stratégie de développement.

qui ont permis notamment la désignation du prix de thèse 2021, la notification durant l'année de deux séries d'appels à projets Recherche et des travaux de fond sur le vocabulaire de l'esclavage ou la stratégie numérique de la Fondation.

Une vie interne toujours très active

Malgré les contraintes imposées par la pandémie, les instances de la Fondation ont connu une activité soutenue en 2021. Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois et le bureau 3 fois. L'année a vu notamment l'approbation des comptes et du premier rapport d'activité annuel de la Fondation, l'adoption définitive du règlement intérieur de la Fondation, après le retour du visa du ministère de l'intérieur, mais aussi le constat de la vacance au 31 décembre 2021 de deux postes de membre du conseil: celui réservé à l'association CM98, qui a annoncé sa démission en mai 2021, et celui du représentant du Mémorial ACTe après le départ de Georges Brédent de la présidence de l'établissement. Ces deux vacances seront comblées en 2022.

Les conseils d'orientation et des territoires ont tenu chacun deux séances qui leur ont permis notamment d'échanger sur le déroulement et le bilan du Mois des Mémoires, rebaptisé à l'automne 2021 « Temps des Mémoires » à la suite de ces échanges. Le Conseil scientifique a poursuivi son activité à travers ses séances plénières (3 en 2021) et ses groupes thématiques

Le séminaire des instances de la Fondation du 4 décembre 2021

Après avoir été contrainte d'annuler à cause de la pandémie l'édition 2020 des Ateliers de la Fondation, la FME a pu tenir le 4 décembre 2021 à la Maison de la Chimie un séminaire rassemblant les membres de toutes ses instances.

Cette séance de travail s'est déroulée en présentiel, et en distanciel pour plusieurs participants. Ouverte le matin par une table ronde présentée par Mémona Hintermann-Afféjee et avec Nadia Yala Kisukidi (philosophe), Isabelle Giordano (présidente de l'association Cinéma pour tous), Abd Al Malik (artiste) et Zaka Toto (chercheur), la journée s'est poursuivie par trois ateliers thématiques durant lesquels les participants ont alors réfléchi à la contribution que la FME pourrait faire dans les débats de l'élection présidentielle à venir.

Ces réflexions ont abouti à l'adoption par le conseil d'administration de la Fondation du 20 janvier 2022 d'une liste de 10 questions posées aux candidates et candidats, rendue publique en février, et qui a reçu la réponse de 8 des 12 candidates et candidats officiels.





Un déménagement hautement symbolique

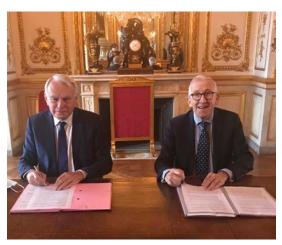
Enfin, le 12 novembre 2021, la Fondation a quitté ses locaux provisoires au ministère des Outre-mer pour rejoindre les espaces qui lui ont été attribués par l'État à l'Hôtel de la Marine, siège historique du ministère de la Marine, et de l'administration des colonies entre 1789 et 1894. Ce déménagement marque l'inscription symbolique de la Fondation dans l'un des lieux de la capitale les plus chargés de l'histoire de l'esclavage, de sa première abolition, de son rétablissement, puis de son abolition définitive et de ses suites pour les colonies françaises.



Le renforcement de l'équipe de la Fondation

En 2021, l'effectif rémunéré de la Fondation est resté à 7 salariés à temps plein, dont le temps de travail est régi par un accord collectif négocié en 2020 et entré en vigueur le 1er janvier 2021.

La convention de mécénat de compétences de La Poste, qui assurait à la Fondation le financement de sa correspondante en Guadeloupe s'est achevé en septembre 2021, mais la Fondation a bénéficié à partir de cette année de l'appui de 7 stagiaires pour un total de 20,5 mois (soit 1,7 ETP), de la mise à disposition à temps partiel par l'Education Nationale d'une professeure de l'académie de Créteil durant l'année scolaire 2021-2022, et de l'aide d'un bénévole.



Signature de la convention entre le Centre des monuments nationaux et la FME par P. Belaval et JM Ayrault.



COMMUNICATION

Faire connaître, faire comprendre

Pour sa deuxième année de fonctionnement, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a continué à développer sa politique de communication autour des axes qu'elle s'est donnés en 2020 :

- Se faire reconnaître comme l'interlocuteur naturel des médias à propos de l'histoire de l'esclavage et de ses héritages
- Diffuser des contenus historiques et culturels pour éclairer les débats d'actualité lorsque ceux-ci portent sur des points d'histoire autour de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages
- Porter dans le débat public son message de reconnaissance, de partage et de défense des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité
- Informer la communauté des parties prenantes de la Fondation de son actualité et de celle de ses partenaires

LE CHIFFRE

1309 citations

de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage dans les médias en 2021, dont 121 en télévision et radio.



Interview de JM Ayrault à Public Sénat pour l'émission « Un monde, un regard » animée par Rebecca Fitoussi multidiffusée en décembre 2021.

En 2021, cette ambition s'est traduite notamment par :

■ la poursuite d'une stratégie de communication en direction de la presse : organisation d'une conférence de presse le 10 février pour les vœux de Jean-Marc Ayrault et diffusion en direction d'une liste de 900 journalistes de 18 communiqués de presse et 4 dossiers de presse ; tous ces documents sont accessibles sur la page presse du site web. https://memoire-esclavage.org/presse.

des interventions régulières de son président dans les médias, avec notamment une tribune dans Le Monde du 15 mars 2021 (« La mémoire de l'esclavage et de la colonisation n'est pas une autoflagellation mais un processus sain et nécessaire »)

Le Monde

OPINIONS • HISTOIRE

Jean-Marc Ayrault : « La mémoire de l'esclavage et de la colonisation n'est pas une autoflagellation mais un processus sain et nécessaire »

TRIBUNE

Jean-Marc Ayrault

ancien premier ministre, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

La question n'est pas de choisir entre la commémoration de Napoléon et celle de l'esclavage, qu'il a rétabli en trahissant l'idéal de 1789, mais de connaître ce passé pour comprendre ce que nous sommes aujourd'hui, explique, dans une tribune au « Monde », l'ancien premier ministre, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

Public aujourd'hui à 02h23, mis à jour à 09h15 (Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés





- ▲ Dominique Taffin lors des cérémonies du 10 mai à Paris au micro de France 24.
- ▼ Jean-Marc Ayrault sur le plateau de « L'invité » avec Patrick Simonin sur TV5Monde le 9 mai 2021.





la conclusion de partenariat avec de grands médias

- Institutionnels : conventions avec France Télévisions, France Médias Monde, Alternatives Economiques à l'occasion des 20 ans de la loi Taubira. Le Fondation siège au Comité de suivi du Pacte de visibilité des outre-mer
- Ponctuels, lorsque la FME s'associe de manière informelle aux initiatives de médias nationaux en lien avec la mémoire de l'esclavage (France Culture, L'Obs...)



Signature du partenariat France Médias Monde – FME avec Marie-Christine Saragosse, PDG, le 7 mai 2021.

Liste des communiqués de presse et dossiers de presse 2021

- CP FME Convention Assemblée des départements de France-FME 27 janvier
- CP FME Convention Régions de France-FME 9 février
- CP FME Convention Association Maires de France-FME -16 février
- CP FME Bonaparte et l'esclavage Expo La Villette 10 mars
- CP FME Note et vidéo Bonaparte esclavage 15 avril
- CP FME-CNDCDH Partenariat et lancement vidéo esclavage enfants 16 avril
- CP FME Mois des Mémoires 2021 5 mai
- CP FME Campagne TV RS mois des mémoires 2021 6 mai
- CP FME France Médias Monde et la FME signent un partenariat 7 mai
- CP FME Convention département Seine Saint Denis-FME 18 mai
- CP FME Prix de thèse 2021 23 mai
- CP FME LIVE 10 juin Guyane Carte blanche C. Taubira 8 juin
- CP FME Soirée Carte blanche FME: Marronner la légende Expo Napoléon à la Villette 1er juillet
- CP FME la FME condamne la dégration de la statue de Modeste Testas à Bordeaux 13 septembre
- CP FME Disparition de Marcel Dorigny 23 septembre
- CP FME Salon des maires 15 novembre
- CP FME Colloque travail servile et dynamiques économiques à Bercy 15-16 décembre
- CP FME FET KAF Commémoration de l'abolition à la Réunion 2021 17 décembre
- DP FME Vœux 2021 20 ans loiTaubira 26 janvier
- DP FME Lancement du Mois des Mémoires 2021 27 avril
- DP FME Spot #cestnotrehistoire 6 mai
- DP FME Prix de Thèse 2021 19 mai



- le suivi de la veille médias grâce à un logiciel professionnel, qui intègre également un suivi de l'actualité autour de la mémoire de l'esclavage en général à partir de juillet 2021
- la diffusion d'une newsletter mensuelle destinée aux parties prenantes de la Fondation : la Lettre de la Fondation a eu 8 numéros en 2021, diffusés à 6 300 abonnés, avec un taux d'ouverture de 30%, auxquels il faut ajouter 10 envois ciblés à propos d'événements spécifiques.



#CESTNOTREHISTOIRE Un spot TV pour le Mois des Mémoires

Pour accompagner le Mois des Mémoires 2021, la Fondation a produit une campagne de communication destinée à être diffusée à la télévision et sur les réseaux.

Intitulée #CESTNOTREHISTOIRE, cette campagne se compose de deux films de 30 et 45 secondes réalisés par la réalisatrice Leïla Sy (*Banlieusards*, avec Kéry James), qui mêlent des images évoquant l'esclavage et la traite, mais aussi les combats pour les abolir et leurs héritages culturels, philosophiques et humains.

Le film comprend la participation de la comédienne Manon Bresch, de la journaliste Mémona Hintermann, de la productrice Laurence Lascary et de l'écrivain et membre de l'Académie Française Erik Orsenna mais donne aussi la parole à des personnes de toutes les générations et de toutes origines, en faisant ainsi dialoguer le passé et le présent. Il livre un message de fraternité autour d'une histoire que nous avons tous en partage.



Grâce au soutien de France Télévisions, partenaire officiel du Mois des Mémoires 2021, la campagne #CESTNOTREHISTOIRE a été programmée sur les antennes du groupe entre le 7 et le 13 mai sur les chaînes nationales et locales y compris en outremer. Le film a été également repris sur les antennes des partenaires médias de la FME : le groupe TRACE, fondateur de la FME et France Médias Monde.

Le film pourra être utilisé pour d'autres campagnes de la Fondation, en ligne ou à la télévision.



DES APPELS À PROJETS POUR SOUTENIR LES INITIATIVES

a Fondation est aux côtés des acteurs locaux et nationaux, individuels ou institutionnels, qui œuvrent pour faire connaître l'histoire de l'esclavage et en transmettre la mémoire aujourd'hui. Ce soutien prend la forme d'appels à projets annuels, encadrés par un règlement particulier et reposant sur une procédure d'évaluation indépendante.

Les décisions d'attribution pour chaque appel à projets sont prises par une commission présidée par un membre du Conseil d'administration de la Fondation et formées par des membres de ses instances et par des experts choisis pour leur compétence dans la connaissance du secteur. Aucun salarié de la Fondation n'est membre des commissions.

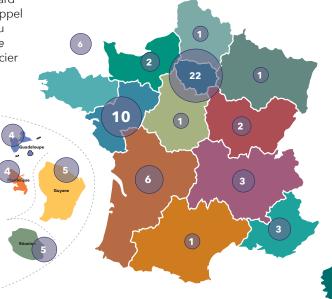
Les décisions de chaque commission reposent sur une appréciation de l'éligibilité du projet au regard des prescriptions du règlement particulier de l'appel à projets, puis sur une évaluation de la qualité du projet et de son impact. Elles se traduisent *in fine* par une décision d'attribution d'un soutien financier

et/ou du label de la Fondation. Pour tous les appels à projets, le montant de la subvention attribuée par la Fondation est plafonné à 5 000 € (sauf pour l'appel à projets individuels Recherche, pour lequel les allocations de recherche sont plafonnées à 3 000 €, les aides à la publication à 2 000 € et les aides mobilité sont variables selon le projet, mais plafonnées à 1 800 € courte et moyenne distance, 2 500 € longue distance).

En 2021, la Fondation a lancé 5 appels à projets : Citoyenneté, Culture, Education, Recherche, dont 4 ont été menés à bien sur l'exercice, auxquels il faut ajouter l'attribution de l'appel à projets Education 2020 intervenue en janvier 2021.

RÉPARTITION DES PROJETS SOUTENUS EN 2021, PAR TERRITOIRES

(sur un total de 82 projets soutenus)



1. L'appel à projets Citoyenneté

La commission d'attribution est composée de :

- Marie Trellu-Kane, administratrice, présidente de la commission
- Corinne Bord, cheffe de projet à l'Agence nationale de cohésion des territoires
- Dominique Sopo, président de SOS Racisme

L'appel à projets, clôturé le 1er mars 2021 a reçu 51 dossiers.

- 8 dossiers inéligibles au regard des critères
- 1 dossier dont le projet a été reporté
- 42 dossiers analysés par la commission
- 3 dossiers ont reçu un avis favorable pour le label de la Fondation

29 dossiers ont reçu un avis favorable pour un financement total de 99 185 €.

Porteur du projet	Intitulé du Projet	Territoire	
Detours Atajos*	Colongo	Ile-de-France	
Valeurs d'Afrique	Bimbia Tour de France,	Ile-de-France	
Association Ancrages*	Marseille, de capitale coloniale à Ville-monde	Provence-Alpes-Cote- d'Azur	
Amis des Antilles	Semaine culturelle Outre-Mer en Bourgogne- Franche Comté autour de la loi du 10 mai	Bourgogne-Franche Comté	
Association Rezonance*	Ajir en direct	Auvergne-Rhône- Alpes	
Association Compagnie Lolita Monga	llet maron	La Réunion	
Chercheurs d'Autres	Commémoration autour du 10 juin à Papaïchton	Guyane	
Compagnie Boukousou*	Depwofondis	Ile-de-France	
Relais 59	Une histoire en noir et blanc	Ile-de-France	

Porteur du projet	Intitulé du Projet	Territoire
Maison de l'Afrique à Nantes sigle MDA	"MASA, d'une RIVE à l'AUTRE"	Pays-de-la-Loire
Sonjé	Des mémoires de la traite à celle d'une migration moderne - Afrique Caraïbes Héxagone - Partir pour la « Métropole », une odyssée populaire	lle-de-France
La compagnie des Borborygmes	Mémoires de métissages : sons et voix d'Amérique afro-andine	Pays-de-la-Loire
Rencontre 93 - AVVEJ	Parcours pédagogique " luttes et mémoires de l'esclavage"	lle-de-France
Kréyol	Mois des Mémoires 2021 - La Courneuve	Ile-de-France
Association de Quartier La Chaumière 974 (ADQLC 974)*	Musécolo Éphémère Péi	La Réunion
Association Racines	Histoires et mémoires de l'abolition	Martinique
Association Mémoire de l'histoire de l'abolition de l'esclavage en Saône et Loire	Les 20 ans de la loi Taubira	Bourgogne-Franche Comté
Les Anneaux de la Mémoire	Commémoration de l'abolition de l'esclavage et des 20 ans de la loi Taubira	Pays-de-la-Loire
Ghett'up*	Mémwa an Non	Ile-de-France
Africultures	La Couleur des Rues	Nouvelle Aquitaine
Collectif Africa 50 Lyon	Semaine metropolitaine de la commemoration de l'histoire, de l'esclavage, de la traite et de leurs abolitions	Auvergne-Rhône- Alpes
Association Doucha	CORDES SENSIBLES fait vibrer la question de l'esclavage colonial, ses héritages et de son impact sur la société d'aujourd'hui	Pays-de-la-Loire
CIFORDOM	Le Mois des Mémoires	Ile-de-France
Mémoria	« Mois des Mémoires et des Combats pour l'égalité à La Rochelle 2021 - 20 ans de la loi TAUBIRA »,	Nouvelle Aquitaine

Porteur du projet	Intitulé du Projet	Territoire
Mama Bobi	Mémoires et Héritages de l'esclavage, cycle commémoratif mai 2021	Guyane
Mémoires des esclavages	commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage le 10 mai à Brest et à Quimper	Bretagne
Rouges Collines	The Color Line	Pays-de-la-Loire
Lire pour en Sortir	(Re)découverte du patrimoine réunionnais, à travers la lecture, l'écriture en détention et hors les murs.	La Réunion
Association Pacific action	La Journée commémorative des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions	Hauts-de-France







Initiatives soutenues dans le cadre de l'appel à projets Citoyenneté 2021.

2. L'appel à projets Éducation

2.1. Appel à projets Education 2020, notifié en 2021

La commission d'attribution 2020 est composée de :

- Mémona Hintermann-Afféjée, administratrice, présidente de la commission
- Chantal Ahounou, enseignante en histoiregéographie
- Anne Anglès, membre du Conseil d'orientation de la FME, enseignante en hitoire-géographie
- Elisabeth Landi, Administratrice, enseignante en histoire CPGE
- Frédéric Régent, membre du Conseil scientifique de la FME, maître de conférences en histoire

Au titre de l'année 2020, l'appel à projets, clôturé le 15 décembre 2021 a reçu 11 dossiers.

- 1 dossier inéligible au regard des critères
- 1 dossier non soutenu
- 1 dossier a reçu un avis favorable sous réserve d'éléments complémentaires ; après production des éléments demandés, 9 ont reçu un avis favorable définitif.

Au total, 9 dossiers ont reçu un avis favorable pour un financement pour un total de 25 720 €.

Porteur de projet	Intitulé du projet	Territoire
Lycée Dupuy de Lome	« D'une histoire occultée à une histoire partagée »	Bretagne
Collège Nestor de Kermadec* - Pointe-à-Pitre / Les Abymes	Dialogue des mémoires de l'esclavage et de la traite négrière : Du Memorial Acte de Guadeloupe au Memorial à l'abolition de l'esclavage à Nantes	Guadeloupe
Lycée professionnel hôtelier Daniel Brottier	Devoir de mémoire, De Nantes aux Antilles : la gastronomie comme trait d'union culturel et historique	Pays-de-la-Loire
Lycée professionnel François Cevert	Mémoires de l'esclavage	Auvergne-Rhône- Alpes
Collège Léo Othily	Donner une voix aux sans voix	Guyane
Ecole Angela Davis*	Sur la trace des patrimoines l'esclavage	lle-de-France
Lycée polyvalent Chevalier de Saint-Georges*	« Connaître son héritage, c'est s'aimer, aimer, c'est comprendre ma différence »	Guadeloupe
Collège Nicolas Boileau	Au nom de la liberté	Ile-de-France
LPO Monge La Chauvinière	Nantes-Les Antilles: une histoire en partage Titre provisoire, modifié courant décembre avec la participation du lycée de Libreville	Pays-de-la-Loire

2.1. Appel à projets Education 2021

La commission d'attribution 2021 est composée de :

- Mémona Hintermann-Afféjée, administratrice, présidente de la commission
- Anne Anglès, membre du Conseil d'orientation de la FME, enseignante en hitoirs-géographie
- Eric Mesnard, ancien enseignant formateur à l'Inspe UPE-C

Au titre de l'année 2021, l'appel à projets, clôturé le 10 septembre 2021 a reçu 38 dossiers.

■ 4 dossiers inéligibles au regard des critères

- 3 dossiers annulés par les porteurs de projets avant la commission
- 31 dossiers analysés par la commission
- 18 dossiers ont reçu un avis favorable
- 8 dossiers ont reçu un avis favorable sous réserve d'éléments complémentaires ; après production des éléments demandés, 7 ont reçu un avis favorable définitif (5 au titre de l'exercice 2021 et 2 au titre de l'exercice 2022 car ils ont été validés en janvier 2022).

Au total, 23 dossiers ont reçu un avis favorable en 2021 pour un financement pour un total de 64 328 € en 2021 et 2 ont été validés en 2022 pour un financement global de 5 700 €.

Porteur du projet	Intitulé du Projet	Territoire
Collège Jeanne d'Arc	Mémoire, je grave ton nom	Normandie
Collège Elsa Triolet	Mémoire des lieux, Mémoire des individus : Recueillir - Protéger - Transmettre	lle-de-France
Collège de Cambuston	Racines et patrimoine : les couleurs de la mémoire	Réunion
Lycée polyvalent Bertène Juminer*	Guyane-Guyenne, Garonne-Maroni: portraits croisés	Guyane
Lycée Faustin Fleret	Kulture_triangulaire : tout moun sé moun	Guadeloupe
Lycée Nord Caraïbe Bellefontaine	Résistances	Martinique
Collège les Cordeliers	Sur les traces de l'esclavage, libre de couleur	Nouvelle Aquitaine
Collège Lenain de Tillemont	Mémoire de l' esclavage et de la traite dans l'espace public et le patrimoine : Nantes, Bordeaux, Paris	lle-de-France

Porteur du projet	Intitulé du Projet	Territoire		
Lycée Polyvalent Jean Moulin	« Découvrir, Imaginer, Être esclave »	lle-de-France		
Ecole St Jean Bosco	Du Cellier à Ouidah : une correspondance pour mieux connaître l'histoire atlantique et lutter contre les préjugés	Pays-de-la-Loire		
Collège Henri Agarande	Femmes et hommes de Guyane : figures sociales, coutumières, politiques, artistes, résistants à l'esclavage	Guyane		
Lycée polyvalent Émile Zola	Les esclaves oubliés de Tromelin	Provence-Alpes- Côte d'Azur		
Collège Nathan Katz	Résidence d'artiste en milieu scolaire "Joséphine2B"	Grand Est		
Collège Jean Racine	J'ai vécu au XVIII ^e s. : Antoine Patrice et Marie Madeleine Chaudel, un couple en noir et blanc.	Bretagne		
Collège Louise Michel*	Esclavages et sociétés (XVII ^e - XIX ^e s.)	lle-de-France		
Lycée Armand Guillaumin	De l'histoire à la mémoire : découverte du passé négrier nantais	lle-de-France		
Collège Nicolas Robert*	A la découverte de Sarda-Garriga au Mesnil-sur-l'Estrée	Centre-Val de Loire		
Collège les Tamarins	Réunion, Terre d'esclavage	Réunion		
Collège Boieldieu*	À quel prix ?	Normandie		
Collège Jacques Prévert	Mémoires de l'esclavage	Nouvelle Aquitaine		
Collège André Malraux	Slam au musée du Nouveau monde !	Nouvelle Aquitaine		
Lycée Fernand Daguin	Sur les traces de l'esclavage, Libre de couleur	Nouvelle Aquitaine		
Collège Albert Camus Versailles	Hommage aux combattant de la liberté	lle-de-France		
Projets 2021 validés en 2022				
Lycée Saint-Exupéry	Droits de l'homme, mémoire de l'esclavage	Nouvelle Aquitaine		
Collège Langevin Wallon	Renforcer notre engagement citoyen : sur les traces de la liberté	lle-de-France		

3. Les appels à projets Recherche

L'année 2021 a donné lieu à 2 sessions d'appels à projets :

- La première session d'appels à projets, clôturée le 15 mai 2021, a suscité 24 dossiers (17 pour les projets individuels et 7 pour les projets collectifs)
- La deuxième session d'appels à projets, clôturée le 18 octobre 2021 a traité 14 dossiers (9 pour les projets individuels et 5 pour les projets collectifs)

La commission de la 1^{re} session était composée de :

- Fabrice Boudjaaba, administrateur de la FME représentant le CNRS, président
- Myriam Cottias, membre du conseil scientifique

- Salah Trabelsi, membre du conseil scientifique
- Yolaine Parisot, membre du conseil scientifique

La commission de la 2^e session était composée de :

- Fabrice Boudjaaba, membre du conseil d'administration
- Romuald Fonkoua, président du conseil scientifique, Président de la commission
- Yolaine Parisot, membre du conseil scientifique
- Salah Trabelsi, membre du conseil scientifique

Les projets de ces deux séries d'appels à projets sont regroupés dans la suite de ce document.

3.1. Projets individuels

- 3 dossiers inéligibles dans la 1^{re} session et 4 dans la 2^{de} session
- 14 dossiers analysés par la commission dans la 1^{re} session et 5 dans la 2^{de} session
- 8 dossiers ont reçu un avis favorable dans la 1^{re} session et 5 dans la 2^{de} session pour un financement total de 25 800 €

Porteur de projet	Type d'aide	Session	Territoire
Véronique Acking	Allocation de recherche	1 re	Ile Maurice / Angleterre
Gildas Bi Kakou	Aide à la mobilité	1 re	Pays-de-la-Loire / Cote d'Ivoire
Caroline Déodat	Aide à la publication	1 re	lle Maurice
Bérénice Juret	Aide à la mobilité	1 re	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marie Le Crosnier-Wittowski	Aide à la mobilité	1 re	Martinique
Mbaye Ngom	Allocation de recherche	1 re	Sénégal

Porteur de projet	Type d'aide	Session	Territoire
Frederica Toldo	Aide à la mobilité	1 ^{re}	Portugal
Agnès Vergnes	Allocation de recherche	1 re	Ile-de-France
Mélaine Harnay	Aide à la mobilité	2 ^{de}	USA
Laure Gillot-Assayag	Allocation de recherche	2 ^{de}	Ile-de-France / USA
Nicolas Lo Calzo	Allocation de recherche	2 ^{de}	Ile-de-France
Jerry Michel	Aide à la publication	2 ^{de}	Haïti
Thaïs Thanure	Aide à la mobilité	2 ^{de}	Ile-de-France / USA

3.2. Projets collectifs

- 2 dossiers inéligibles dans la 1^{re} session
- 5 dossiers analysés par la commission dans la 1^{re} session et 5 dans la 2^{de} session
- 4 dossiers ont reçu un avis favorable dans la 1^{re} session et 4 dans la 2^{de} session pour un financement total de 28 500 €

Porteur de projet	Type d'aide	Session	Territoire
Éditions du Seuil	Aide à la publication	1 re	France entière
Institut d'Histoire du Temps Présent	Organisation de colloque	1 re	lle-de-France
Université des Antilles - LAMIA	Rencontre recherche-création	1 ^{re}	Guadeloupe
Université des Antilles	Organisation de colloque	1 re	Martinique
Institut du Tout-Monde	Aide à la publication	2 ^{de}	France entière
INHA	Organisation de colloque	2 ^{de}	France entière
Les Anneaux de la mémoire	Organisation de colloque	2 ^{de}	Pays-de-la-Loire
SAS - Éditions Hémisphères	Édition de Haïti 1825. Le Rapport Mackau La dette de l'indépendance	2 ^{de}	France entière

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

Les statuts de la Fondation prévoient que sa gouvernance repose sur :

- deux instances exécutives, le conseil d'administration et, en son sein, le bureau
- quatre instances consultatives prévues par l'article 4-1 des statuts de la Fondation pour appuyer le conseil d'administration dans l'exercice de ses missions, et qui l'ouvrent chacune vers un secteur particulier de la société : la communauté des chercheuses et chercheurs, à travers le conseil scientifique, la société civile, à travers le conseil d'orientation, les collectivités locales et leurs associations, à travers le conseil des territoires, et les mécènes et fondateurs de la Fondation, à travers le conseil des mécènes.

Le conseil d'administration et le bureau se réunissent au moins deux fois par an. Les instances consultatives de la Fondation se réunissent au moins une fois dans l'année. Leurs membres participent aux Ateliers de la Fondation, forum annuel associant toutes les parties prenantes.

Les instances exécutives – Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe de décision de la Fondation. D'après l'article 8 des statuts, il exerce les compétences les plus larges sur l'action de la Fondation. En particulier, il définit les orientations stratégiques de la fondation et arrête son programme d'action ; il vote le budget ainsi que les prévisions en matière d'effectifs ; il adopte le rapport annuel de gestion et arrête les comptes de l'exercice clos ; il adopte le règlement intérieur de la Fondation.

Il est composé de quinze membres à voix délibérative, répartis en cinq collèges, auxquels s'ajoutent 5 membres à voix consultative.





Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2021

Membres avec voix délibérative

Au titre du collège des fondateurs

- CDC-Habitat, représentée par André Yché;
- Quartus Solidaires, représenté par Géraldine Ajax ;
- la ville de Nantes, représentée par Olivier Chateau ;
- la ville de Fort-de-France, représentée par Elisabeth Landi ;

Au titre du collège des mécènes et donateurs :

• Action Logement, représenté par Édouard Quinchon ;

Au titre du collège des partenaires institutionnels :

- le Conseil économique, social et environnemental, représenté par Marie Trellu-Kane;
- le Centre national de la recherche scientifique, représenté par Fabrice Boudjaaba;
- l'Etablissement public de coopération culturelle du Mémorial Acte, représenté par Georges Brédent (jusqu'en août 2021);

Au titre du collège des associations mémorielles :

- l'association « Comité Marche du 23 mai 1998 », (poste vacant);
- l'association « les Anneaux de la mémoire », représentée par Elise Dan Ndobo.

Au titre du collège des personnalités qualifiées,

- Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre
- Memona Hintermann-Affejée, journaliste
- Fanny Glissant, productrice
- Yanick Lahens, écrivaine
- Laurence Lascary, productrice

Membres avec voix consultative

- Bernard Boucault, préfet, commissaire du gouvernement
- Erika Bareigts, maire de Saint-Denis, présidente du conseil des territoires
- Romuald Fonkoua, président du conseil scientifique
- Pierre Sainte-Luce, président du conseil des mécènes
- Doudou Diène, rapporteur du conseil d'orientation, sur l'invitation du président de la Fondation

Le conseil d'administration de la Fondation s'est réuni trois fois en 2021.

Le bureau

Le bureau est l'instance restreinte du conseil d'administration. Il est chargé de préparer les séances du conseil d'administration. Il est composé de cinq membres, élus au sein du conseil d'administration par et parmi ses membres disposant d'une voix délibérative.

Composition du bureau au 31 décembre 2021

- Jean-Marc Ayrault, président
- Georges Brédent, vice-président (jusqu'en août 2021)
- Elisabeth Landi, vice-présidente
- Laurence Lascary, trésorière
- Marie Trellu-Kane, secrétaire générale

Le bureau de la Fondation s'est réuni trois fois en 2021.



Jean-Marc Ayrault Président de la Fondation

Jean-Marc Ayrault est ancien Premier ministre, il fut maire de Nantes de 1989 à 2012. Avec Christiane Taubira, il a porté la loi qui a reconnu en 2001 l'esclavage



comme crime contre l'humanité. A Nantes, il a été le premier à reconnaître la place de l'esclavage et de la traite dans l'histoire de la ville et à y consacrer des moyens : exposition « Les anneaux de la mémoire » dès 1992, ouverture de salles au Musée du Château de Nantes, inauguration du Mémorial de l'Abolition...

La ville de Nantes est désormais mondialement reconnue pour son travail de mémoire et d'histoire.

Il a été élu président de la Fondation le 13 novembre 2019 après avoir conduit sa préfiguration pendant deux ans.

Les instances consultatives – le conseil d'orientation

Le conseil d'orientation est une instance de réflexion et d'échange sur les orientations stratégiques de la Fondation. D'après l'article 26.2 du règlement intérieur de la Fondation, il est consulté sur les orientations stratégiques et au fonctionnement de la Fondation.

Il est présidé par le président de la Fondation. Sa composition est fixée pour trois ans par le conseil d'administration. Il réunit des personnalités de la société civile pour leur contribution institutionnelle, professionnelle, artistique, culturelle ou associative à l'objet de la Fondation.

Cinq membres du conseil scientifique, dont son président, y siègent également.

Composition du conseil d'orientation au 31 décembre 2021

- Doudou Diene : Créateur de la Route de l'Esclave (rapporteur)
- Kady Adoum-Douass : Journaliste Arte
- Marie-José Alie-Monthieux : Ecrivaine
- Anne Angles: Professeure d'Histoire
- Bruno Apouyou : Vice-président de l'assemblée des chef coutumiers de Guyane
- Nassur Attoumani : Ecrivain
- Radia Bakkouch : Présidente association Coexister
- Stéphanie Belrose : Enseignante martiniquaise, association Oliwon La KaraYib
- Alex Bourdon : Président Association Martiniquaise de Recherche sur l'Histoire des Familles
- Octave Cestor : Fondateur de l'association Mémoires d'outre-mer
- Sonia Chane-Kune: Collaboratrice parlementaire
- Alain Chouragui : Président du Camp des Milles
- Claude Dalin : Président du CREFOM
- Pierre-Edouard Décimus : Fondateur du groupe Kassav
- Karfa Diallo : Président de l'association Mémoires et partages
- Bertrand Dicale : Journaliste
- Jacques Fredj : Directeur du Mémorial de la Shoah
- Gilles Gauvin : Professeur d'histoire en ZEP à La Réunion
- Gilda Gonfier: Directrice adjointe Culture et sport, Conseil régional Guadeloupe
- Kristel Gualdé: Musée du château de Nantes
- Carole Lemée : Maître de conférence en anthropologie à l'université de Bordeaux, spécialiste des mémoires des crimes contre l'humanité
- Chantal Loïal : Chorégraphe
- Marie-France Malonga: Sociologue spécialiste de la diversité dans les médias
- Jean-François Manicom : Conservateur en chef de l'International Slavery Museum de Liverpool
- Ghislaine Nanga : Directrice de la Culture, mairie de Pointe-à-Pitre
- Sylvie O'Dy: Présidente du Comité contre l'esclavage moderne
- José Pentoscrope : Président de l'association CIFORDOM
- Christine Salem : Chanteuse maloya
- Olivier Serva : Président de la délégation des outre-mer de l'Assemblée Nationale
- Dominique Sopo : Président de SOS-Racisme
- Leïla Sy : Réalisatrice
- Louis-George Tin: militant associatif



Représentants du conseil scientifique :

- Romuald Fonkoua: Président du conseil scientifique de la Fondation
- > Audrey Célestine : Maître de conférence en sociologie politique, études américaines
- > Anne Lafont : Historienne de l'Art
- Pap Ndiaye : Professeur, spécialiste d'histoire sociale des Etats-Unis
- Jean-Pierre Sainton : Docteur en Histoire, maître de conférence à l'Université des Antilles

Les instances consultatives – le conseil scientifique

Le conseil scientifique est l'instance qui fait le lien entre la Fondation et le monde de la recherche. D'après l'article 27.2 du règlement intérieur de la Fondation, il apporte son expertise à la Fondation pour la production et la diffusion des savoirs sur l'esclavage et ses héritages. En son sein, un jury décerne chaque année le prix de thèse.

Sa composition est fixée pour trois ans par le conseil d'administration.

Composition du conseil scientifique au 31 décembre 2021

- Romuald Fonkoua : Littérature, président du conseil scientifique
- Claire Andrieu : Histoire 2^e guerre mondiale
- Magali Bessone : Philosophie
- Audrey Célestine : Sciences Politiques
- Maryse Condé : Littérature
- Catherine Coquery-Vidrovitch : Histoire de l'Afrique
- Myriam Cottias : Histoire / Mémoires de l'esclavage
- Antonio de Almeida-Mendes : Histoire de l'esclavage lusophone
- Charlotte de Castelnau-l'Estoile : Histoire / Amérique du Sud

- André Delpuech : Archéologie
- Isabelle Dion : Histoire / ANOM
- Marcel Dorigny (décédé le 22 septembre 2021) : Histoire / Esclavage
- Prosper Eve : Histoire/ la Réunion
- Charles Forsdick: Littérature
- Cécile Fromont : Histoire de l'art
- Malick Ghachem: Histoire, droit
- Véronique Grandpierre : IA-IPR d'histoire et géographie, académie de Paris
- Jean Hébrard : Histoire / Esclavage atlantique
- Isabelle Hidair-Krivsky: Anthropologie / Guyane
- Paulin Ismard : Histoire / Esclavage antique
- Françoise Janier-Dubry : IGESR, Référente esclavage Ministère de l'Éducation nationale
- Anne Lafont : Histoire de l'art
- Alain Mabanckou : Littérature
- Bruno Maillard : Histoire / La Réunion
- Achille Mbembe: Histoire, sciences politiques
- Bernard Michon: Histoire / Nantes
- Jean Moomou : Histoire / Guyane
- Thomas Mouzard : Anthropologue / Ministère de la Culture
- Pap Ndiaye : Histoire / Africains-Américains
- Olivette Otele : Histoire, Université de Bristol
- Yolaine Parisot : Littérature
- Frédéric Régent : Histoire / Esclavage colonial
- Laurella Yssap-Rinçon: Histoire de l'art
- Dominique Rogers : Histoire / Esclavage colonial
- Jean-Pierre Sainton : Histoire / esclavage colonial
- Eric Saugera Histoire / Bordeaux
- Eric Saunier : Maître de conférences en histoire moderne à l'université du Havre
- Ibrahima Thioub: Histoire, UCAD Dakar
- Salah Trabelsi: Histoire / esclavage Afrique du Nord
- Françoise Vergès : Sciences politiques



Les instances consultatives – le conseil des territoires

Le conseil des territoires est l'instance de représentation des collectivités territoriales et de leurs associations auprès de la Fondation. Il est composé par les collectivités fondatrices, ainsi que les collectivités et leurs associations liées à la Fondation par une convention.

D'après l'article 28.2 du règlement intérieur de la l'action territoriale de la Fondation ou en rapport avec es compétences des collectivités locales.

Il élit en son sein un.e président.e et un.e viceprésident.e pour une durée de deux ans.

Composition du conseil des territoires au 31 décembre 2021

- Ville de Basse-Terre (Guadeloupe)
- Ville de Bordeaux (Gironde)
- Ville de Brest (Finistère)
- Ville de Fort-de-France (Martinique)
- Ville de Houilles (Yvelines)
- Ville de La Rochelle (Charente-Maritime)
- Ville du Havre (Seine-Maritime)
- Ville de Lorient (Morbihan)
- Ville de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)
- Ville de Nantes (Loire-Atlantique)
- Ville de Paris
- Ville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
- Ville de Saint-Denis (La Réunion)
- Ville de Saint-Pierre (Martinique)
- Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)
- Collectivité territoriale de Guyane
- Département de Mayotte
- Département de Guadeloupe
- Département de la Réunion
- Région Guadeloupe
- Région Île-de-France
- Région La Réunion

Les instances consultatives – le conseil des mécènes

Le conseil des mécènes est l'instance de représentation des principaux mécènes et fondateurs de la Fondation.

D'après l'article 29.2 du règlement intérieur de la Fondation, il est consulté sur tout point relatif aux programmes d'action de la Fondation, à ses sources de financement ou à ses interventions financières.

Il élit en son sein un.e président.e et un.e viceprésident.e pour une durée de trois ans.

Composition du conseil des mécènes au 31 décembre 2021

■ Fondateurs:

- CDC-Habitat (grand donateur) et ses filiales :
- > SIDOM de Guadeloupe
- > SIDOM de Guyane
- ➤ SIDOM de Martinique
- ➤ SIDOM de Mayotte
- > SIDOM de La Réunion
- Quartus Solidaire (grand donateur)
- Institut d'émission des DOM (Banque de France)
- Trace TV
- Corinne et Pierre Sainte-Luce
- SNCF

■ Mécènes :

- Groupe Action Logement (grand mécène)
- Aéroports de Paris
- Batigère
- CASDEN
- Fondation Total
- Groupe Bernard Hayot
- La Poste
- Ligue de l'Enseignement
- MGEN
- Quadral
- RATP
- Groupe Manioukani



L'ÉQUIPE DE LA FONDATION



Dominique Taffin - Directrice

Dominique Taffin est archivistepaléographe, conservatrice générale du patrimoine depuis mai 2012. D'origine guadeloupéenne, elle a dirigé les

Archives de la Martinique de 2000 à 2019. Elle conjugue une longue expérience dans les archives et dans les musées : elle a débuté sa carrière comme conservateuradjoint aux Archives d'outre-mer (Aix-en-Provence) en 1985, puis a rejoint le musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (Paris) de 1992 à 2000 où elle a eu en charge la gestion du fonds « colonial » du musée et a oeuvré à la clarification des relations entre histoire des collections et situation coloniale

Dans le champ caribéen, elle a travaillé à la valorisation des archives au sein du patrimoine culturel des Antilles, comme au développement des bonnes pratiques par les technologies numériques. Elle a ainsi initié la Banque numérique des patrimoines martiniquais (2010). En parallèle, elle a poursuivi une activité de recherche en histoire et de valorisation de la recherche : auteure d'une thèse sur l'histoire de la santé en Guadeloupe, elle a publié plus d'une vingtaine d'articles et ouvrages traitant principalement de l'histoire sociale et culturelle des Antilles et de la situation coloniale. Elle a aussi organisé une douzaine d'expositions et de colloques, fréquemment en partenariat avec des associations ou des institutions.

Présidente de l'Association des archives antillaises / Caribbean Archives Association (CARBICA) de 2010 à 2014, elle a aussi une expérience avérée de la vie associative entre 1988 et 2018 (Sociétés des Amis des Archives).



Pierre-Yves Bocquet – Directeur adjoint

Pierre-Yves Bocquet est inspecteur général des affaires sociales. Après une carrière dans le secteur social,

il a été conseiller discours et mémoire du président de la République (2014-2017). Revenu à l'IGAS, il a siégé de 2017 à 2019 comme personne qualifiée au conseil d'administration du GIP de préfiguration de la Fondation. Critique musical sous le pseudonyme de Pierre Evil, il est l'auteur de plusieurs livres sur la musique américaine (dont *Detroit Sampler*, 2014), d'un film pour Arte (Black Music - Des chaînes de fer aux chaînes en or, 2008). Il tient depuis 2017 une rubrique régulière dans le bimestriel musical *Magic*.



Armelle Chatelier –Responsable Communication

Historienne de formation, elle a participé à des recherches en Cultural studies sur les cultures urbaines

africaines ainsi que sur l'histoire des représentations coloniales françaises. Armelle Chatelier a travaillé comme ingénieure culturelle en France, en Afrique de l'Ouest et dans la Caraïbe dans les domaines du patrimoine, de la culture et du numérique avec une expérience dans l'édition, l'audio-visuel, la formation et de multiples projets culturels et mémoriels sur 3 continents. La transmission et la communication sont au cœur de son parcours.

Fondation pour la mémoire de l'esclavage | Rapport 2021





Aïssata Seck – Responsable du programme citoyenneté, jeunesse et territoires

Aïssata Seck a fait des études de

communication politique et publique. Engagée dans le milieu associatif et politique, elle mène des actions pour faire reconnaitre les droits des soldats issus des troupes coloniales. Elle est à l'initiative de la naturalisation des tirailleurs sénégalais en 2017 par le président de la République François Hollande.

Elle a été Maire adjointe à Bondy (93) en charge des politiques mémorielles, et est actuellement conseillère régionale de l'Ile-de-France.



Magalie Limier – Chargée des relations avec les instances

Magalie Limer a travaillé de nombreuses

années en Afrique subsaharienne notamment au Cameroun et en République Démocratique du Congo en tant que chef d'entreprise dans l'édition, elle été notamment directrice de publication d'une revue économique et de société « RDC Society». Depuis son retour à Paris en 2018, elle a travaillé au sein du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage puis a rejoint l'équipe de la Fondation

Jeanny Lombion – Assistante aux programmes recherche et culture

Jeanny Lombion a une thèse de doctorat en Histoire et Civilisations, elle a travaillé sur «Etre et manger créole complexité et singularité d'un «précipité du Tout-Monde» à l'EHESS sous la direction de J-P. Goubert. Elle a été assistante d'enseignement à Paris VIII au Département Science politique (Sociologie - R. Laffargue). Elle milite pour la connaissance et la transmission d'une histoire ouverte et scientifique de l'esclavage.



Dominique Créantor – Correspondante de la Fondation en Guadeloupe et Martinique (jusqu'en septembre 2021)

Dominique Créantor est mise à disposition par la Poste qui offre un mécénat de compétences. Elle a occupé les fonctions de Directrice de service et de Directrice d'établissement. Elle a également travaillé 3 ans à l'université des Antilles Guyane en tant que Directrice des affaires financières. Impliquée dans la culture, elle joue du « tambour chant» instrument traditionnel des groupes à peaux du carnaval guadeloupéen.



Nadia Wainstain – Responsable du programme Éducation

Agrégée d'histoire, enseignante durant 20 ans dans le secondaire, Nadia Wainstain a conduit avec ses élèves de nombreux projets interdisciplinaires articulant histoire, mémoire et citoyenneté, construits autour de l'accès à la culture. Après avoir été conseillère à l'action territoriale à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, elle a rejoint l'équipe de la FME en janvier 2020.

Fondation pour la mémoire de l'esclavage | Rapport 2021



LE PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT

Préparée par les rapports d'Edouard Glissant en 2007 et de Lionel Zinsou en 2017, la création de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage marque une nouvelle étape dans la reconnaissance par l'Etat de la place que l'esclavage et ses héritages occupent dans notre Histoire.

Institution autonome, dotée de moyens nouveaux et largement ouverte sur la société, la Fondation a remplacé le comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage qui avait été institué par la loi du 21 mai 2001 portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité, dite « loi Taubira ». Elle est pour l'Etat un partenaire privilégié pour diffuser le message de liberté, d'égalité et de fraternité qui est au cœur de son projet.

Ce partenariat privilégié prend la forme d'une convention quadriennale de partenariat signée par le Premier ministre Edouard Philippe et le président de la Fondation Jean-Marc Ayrault le 15 novembre 2019 lors d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel de Matignon.

La convention couvre les années 2019 à 2022 et associe neuf ministères et une délégation interministérielle :

- Ministères de la Justice,
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
- Ministère des Armées,
- Ministère de l'Économie et des Finances.
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales,
- Ministère des Outre-mer, de la Culture
- Délégation interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH).

Les engagements de l'État

La convention prévoit le financement par l'Etat des moyens de fonctionnement de la Fondation (personnel, locaux, frais généraux), et détaille la façon dont les principaux ministères participent dans leur action à la transmission de la mémoire de l'esclavage et de ses héritages à l'ensemble de la population.

Les engagements de la Fondation

La Fondation s'engage à concourir à la réalisation de ses objectifs statutaires conformément aux cinq axes de son plan pluriannuel d'action découpé correspondant à ses cinq programmes thématiques : Citoyenneté, jeunesse et territoires, Culture, Éducation, Numérique et Recherche.

Les engagements réciproques

La convention prévoit des engagements réciproques sur les sujets d'intérêt entre la Fondation et l'Etat. Dans ce cadre, la Fondation apporte à l'Etat son expertise pour :

- L'organisation des commémorations nationales et internationales de la mémoire de l'esclavage, des traites, de leurs abolitions et de leurs victimes dont l'Etat a la responsabilité
- L'organisation du concours scolaire national « La flamme de l'égalité »;
- L'organisation d'événements nationaux ou internationaux liés à l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition et à leurs héritages;
- L'identification des lieux de mémoire, des institutions, des musées, des centres d'interprétation et des structures de recherche relatifs à ces thèmes ainsi que leur mise en réseau, y compris avec leurs homologues étrangers;



- Les actions de sensibilisation et de diffusion et les ressources documentaires pour mieux faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, leur patrimoine archivistique et muséal, leurs héritages, notamment culturels et artistiques, auprès du public le plus large, en particulier du public scolaire et celui des habitants des quartiers de la politique de la ville;
- Les initiatives communes aux Etats de l'Union européenne, et aux autres Etats concernés par la traite et l'esclavage, afin de favoriser les recherches, leur vulgarisation, et des commémorations partagées;
- Le recueil d'éléments et les travaux de toute nature liés à la mémoire de la traite et de l'esclavage et à leurs héritages.

MÉCÈNES ET FONDATEURS

Les fondateurs

Les fondateurs de la Fondation participent à la constitution de son capital qui est de 1 635 000 €.

CDC-Habitat - Grand Donateur

CDC Habitat, anciennement Groupe SNI (Société Nationale Immobilière), est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations ayant pour mission principale la gestion du patrimoine immobilier public. L'entreprise gère 531 000 logements. En 2005 le groupe SNI se transforme en opérateur immobilier global. Il propose

sur l'ensemble du territoire français une offre large : logements très sociaux, sociaux, intermédiaires et libres, foyers et résidences, accession à la propriété. Le groupe compte 10 000 employés et a un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros. Le groupe est également présent dans la Fondation par ses filiales ultramarines, les Sociétés immobilières d'outre-mer (SIDOM)

- SIDOM de Guadeloupe
- SIDOM de Guyane
- SIDOM de Martinique
- SIDOM de Mayotte
- SIDOM de La Réunion

www.cdc-habitat.com



Fondation pour la mémoire de l'esclavage | Rapport 2021



Quartus Solidaire - Grand Donateur

Fondé en 2014, Quartus (300 collaborateurs) regroupe les principaux métiers de l'immobilier: Résidentiel, Tertiaire, Logistique, Club Seniors, Co-living, Montage d'Opérations et Ingénierie. Implanté sur 8 territoires en France, le groupe co-conçoit et réalise, de manière intégrée, des quartiers adaptés à l'évolution des modes de vie des Français.

groupe-quartus.com

Fondation Trace TV-Olivier Laouchez

Né dans le Val-de-Marne de parents antillais, Olivier Laouchez est un entrepreneur français. En Martinique, il fonde en 1993 Antilles Télévision (ATV), la première chaîne de télévision privée des Antilles et à Paris Secteur A, le premier label de Hip Hop et de musiques urbaines français indépendant. En 2003, Olivier Laouchez lance la télévision Trace TV avec un format de chaîne dédiée aux musiques et aux cultures urbaines. Le groupe se diversifie depuis 2014 avec des radios en Europe, Afrique et dans la Caraïbe et la production de programmes et d'événements, des activités digitales et de téléphonie. Les chaînes Trace sont disponibles dans plus de 180 pays et regardées par plus de 150 millions de fans. Depuis 2013, la Fondation Trace apporte son soutien à des initiatives portées par des jeunes urbains et africains

fr.trace.tv

Corinne et Pierre Sainte-Luce

Corinne et Pierre Sainte-Luce se sont rencontrés sur les bancs de la faculté de médecine de Nîmes au début des années 1980. Après avoir exercé 10 ans respectivement comme spécialistes de l'échographie fœtale et de la médecine vasculaire en Guadeloupe, Mme et M. Sainte-Luce créent, à partir de 1998, trois établissements de santé dédiés à la personne fragile qui constituent les piliers du groupe

Manioukani. Investisseurs engagés dans le développement de l'archipel, le couple se lance en 2017 dans l'achat et la réhabilitation de l'hôtel Arawak Beach Resort. Passionnés de patrimoine, d'art et d'histoire, Corinne et Pierre Sainte-Luce sont propriétaires de deux sites datant des XVIII^e et XVIII^e siècles: l'habitation Fonds Rousseau en Martinique et la Poterie Fidelin à Terre de Bas, aux Saintes (Guadeloupe).

La SNCF

Champion incontesté de la grande vitesse en Europe, opérateur du 2° réseau ferroviaire au monde en termes de densité et du 2° réseau ferroviaire au monde pour le mass transit, SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises. Son activité se déploie dans toutes les dimensions de la production ferroviaire et des mobilités. Pour répondre à ces enjeux, la SNCF s'organise autour d'une société mère et de SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, Rail Logistics Europe, SNCF Voyageurs, Geodis et Keolis.

www.sncf.com

Institut d'émission des DOM (Banque de France)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) est une société filiale de la Banque de France qui met en œuvre ses missions de Stratégie monétaire, de Stabilité financière, de Services à l'économie dans le respect des Spécificités ultramarines. L'IEDOM est présidé par Marie-Anne Poussin-Delmas.

www.iedom.fr/iedom/



Les mécènes

Ils s'engagent pour soutenir le premier programme quadriennal d'actions de la Fondation 2019-2022 en mécénat financier ou en mécénat de compétence.

Un Grand Mécène, le groupe Action Logement

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, ses 18 000 collaborateurs mènent deux missions principales, dans l'Hexagone et en outremer: construire et financer des logements sociaux et intermédiaires et accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

www.actionlogement.fr

Des partenaires issus d'horizons variés

- Groupe Manioukani manioukani.com
- ADP www.parisaeroport.fr
- Batigère www.batigere.fr
- CASDEN www.casden.fr
- Total Foundation www.foundation.total
- Groupe Bernard Hayot www.gbh.fr
- La Poste www.laposte.fr
- Ligue de l'enseignement laligue.org
- MGEN www.mgen.fr
- RATP ratpgroup.com
- Groupe Quadral www.quadral.fr











cdc habitat

























Quadral



Devenir mécène de la Fondation

ar son objet, sa dimension nationale et ses résonances mondiales, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a vocation à associer les partenaires les plus variés autour de son projet de transmission, de culture et de citoyenneté. Vous êtes une personne privée, une entreprise, une fondation intéressée par notre action ? Vous pouvez la soutenir en devenant mécène de la Fondation.

Une campagne de recherche de financements est ouverte pour financer les nouveaux projets de la Fondation dès 2022 et son prochain programme pluriannuel d'action (2023-2026).

Un impact positif pour les donateurs

- Une visibilité dans un lieu prestigieux l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde, amené à accueillir 600 000 visiteurs par an.
- L'association à une institution nationale reconnue d'utilité publique active et innovante
- Un engagement de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au service de la diversité de la « France mondiale » et de son innovation sociale
- Un engagement éthique sur un sujet qui résonne dans le monde entier, et qui marque les liens profonds qui unissent la France aux Amériques, à la Caraïbe, à l'Afrique et à l'Océan Indien.
- De nombreuses possibilités de retour image en interne et en externe
- Impact maximum: 1€ donné = 1€ pour les actions

Le fonctionnement de la Fondation étant assuré par l'Etat, les contributions des partenaires privés financent exclusivement les programmes.

Déductions fiscales

Pour les entreprises, la déduction est de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire hors taxe. Pour des dons supérieurs à ce plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Les particuliers bénéficient d'une déduction de 66% du montant des dons dans le cadre de l'impôt sur le revenu (IRPP), dans la limite de 20% de leur revenu imposable, et de 75% pour l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), dans la limite du plafond de 50 000 €. ■

SOUTENEZ L'ACTION DE LA FONDATION

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Pierre-Yves Bocquet, directeur adjoint

pierre-yves.bocquet@fondationesclavage.org



L'Hôtel de la Marine, siège de la Fondation

onument emblématique de la place de la Concorde, l'Hôtel de la Marine est un ensemble architectural créé au XVIII^e siècle par Ange-Jacques Gabriel, Premier architecte du Roi. Il abrita jusqu'en 1798 le Garde-Meuble de la Couronne avant de devenir, pendant plus de deux cents ans, le siège de l'état-major de la Marine, ainsi que, de 1789 à 1894, le siège de l'administration centrale des colonies au sein du ministère de la Marine.

C'est donc dans ce bâtiment emblématique du Paris des Lumières qu'a été pensée et mise en œuvre toute la politique coloniale de notre pays pendant un siècle décisif, puisqu'il a vu l'effondrement du premier empire colonial français avec l'indépendance de sa colonie la plus emblématique, Saint-Domingue (devenue Haïti en 1804), la longue marche vers l'abolition de l'esclavage après son rétablissement en 1802 par Bonaparte, et la construction du second empire colonial avec les expéditions en Afrique de l'Ouest, dans le Pacifique et en Extrême-Orient.

Entre mars et mai 1848, c'est ici que le socialiste abolitionniste Victor Schoelcher a eu son bureau de sous-secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies auprès du ministre de la Marine et des Colonies, l'astronome François Arago, et qu'il a préparé, en tant que président de la commission d'abolition de l'esclavage, ce qui deviendra le 27 avril 1848 le décret qui émancipera les 240 000 personnes environ encore en esclavage dans les colonies françaises. L'Hôtel de la Marine abrite aujourd'hui encore son bureau de travail.

Plus de 170 ans après l'abolition, il est donc très symbolique que la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ait son siège officiel dans ce bâtiment chargé d'histoire, à quelques mètres du Jardin des Tuileries, où était située sous la Révolution la salle de la Convention qui a voté la première abolition de l'esclavage le 4 février 1794, et où sera érigé le mémorial national en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.







Hôtel de la Marine 2, place de la Concorde **75008 Paris**

www.memoire-esclavage.org









